

Le Groupe indien Jindal SAW compte lancer un projet localement

(P4)

● IMPORTATION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

Naftal lancera prochainement un appel d'offres

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE ET DE LA STABILITÉ

Le président Tebboune inaugure la 57^e Foire internationale d'Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier après-midi au Palais des expositions SAFEX à Alger la cérémonie d'inauguration de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger, FIA. Un rendez-vous économique majeur qui se tient cette année sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable ». Accompagné de membres du gouvernement, le chef de l'État a effectué une visite guidée des différents pavillons. Il a d'abord marqué un arrêt au pavillon de l'Espagne, pays invité d'honneur de cette édition. Madrid participe avec un important contingent d'entreprises économiques représentant plusieurs secteurs: énergie, agroalimentaire, industrie, technologies et infrastructures.

(Lire en Page 3)



● FEUX DE FORÊT

La DGF déploie un dispositif national renforcé de prévention et de lutte

(P5)

● HAUSSE SAISONNIÈRE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Sonelgaz mobilise 433 millions de DA pour sécuriser l'électricité à Alger

(P4)

● L'OCCUPATION SIONISTE ET SES COLONS MULTIPLIENT LES VIOLATIONS

Bombardements, démolitions et arrestations, le quotidien des Palestiniens s'alourdit

(P12)

Guinée : le président Doumbouya signe la fin de l'exportation d'or brut



Le président guinéen, le général Mamadi Doumbouya ouvre une nouvelle ère dans l'exploitation de l'or. Au cours d'une rencontre, dans son palais à Conakry, avec les principales compagnies qui exploitent ce minerai dans le pays, il a annoncé la fin de toute exportation de l'or brut extrait du sous-sol guinéen.

Les sociétés minières concernées par cette annonce sont désormais obligées de raffiner toute leur production dans le pays avant d'exporter le produit fini.

« Pendant des décennies, la Guinée a figuré parmi les terres les plus riches du continent africain et pourtant, elle est restée confrontée à la pauvreté. Ce paradoxe n'est pas une fatalité ; c'est une injustice. Chaque jour, notre or quitte le sous-sol guinéen à l'état brut. Il est transporté vers des raffineries étrangères où il est transformé, certifié et valorisé. Pendant ce temps, la Guinée ne perçoit qu'une partie infime de la richesse créée. D'autres captent la valeur ajoutée, d'autres créent les emplois et développent leurs économies grâce à nos ressources. Cette situation ne peut plus durer », se justifie Doumbouya.

Le dirigeant guinéen a ensuite informé ses hôtes qu'il y a désormais en Guinée, une alternative à l'exportation de l'or brut. Il s'agit de la Nimba Gold Refinery présentée comme l'une des raffineries d'or les plus évoluées du continent.

Elle a une capacité de traitement de 2000 à 4000 Kg d'or par jour. Selon ses caractéristiques, la raffinerie réduit considérablement les pertes lors du processus de traitement et garantit la traçabilité du produit fini.

« Nous avons construit en Guinée une raffinerie moderne qui sera opérationnelle dans les prochains jours. Cette infrastructure marque le début d'une nouvelle ère. La Guinée ne se contentera plus d'être un simple fournisseur de matières premières destinées aux usines du reste du monde. Désormais, l'or extrait de notre sous-sol sera transformé ici, sur notre territoire. L'or guinéen sera fondu en Guinée, certifié en Guinée et valorisé en Guinée avant son exportation vers les marchés internationaux », a expliqué Doumbouya.

Selon le classement de Gold Buyers Africa, la Guinée a été huitième producteur d'or en Afrique en 2025, avec 500 000 onces soit environ 14 tonnes métriques.

Le Premier ministre britannique Starmer annonce sa démission sous la pression croissante des résultats électoraux



Keir Starmer a annoncé hier, sa démission du poste de Premier ministre du Royaume-Uni et de chef du Parti travailliste (Labour), alors que la pression s'intensifiait après les mauvais résultats des élections locales du mois dernier. "Je vais démissionner de mon

poste de chef du Parti travailliste. J'ai parlé ce matin à Sa Majesté le Roi pour l'informer de ma décision", a indiqué Starmer devant le 10 Downing Street, sa résidence officielle. Il a précisé que sa démission répondait à la question de son parti de savoir s'il est "le mieux placé" pour les diriger lors des prochaines élections générales.

"J'ai entendu la réponse de mon groupe parlementaire à cette question, et j'accepte cette réponse avec bonne grâce", a-t-il déclaré.

Le Premier ministre britannique Starmer annonce sa démission sous la pression croissante des résultats électoraux

Starmer a noté qu'il demanderait au Comité exécutif national de son parti de définir un calendrier avec l'ouverture des nominations le 9 juillet et leur achèvement avant la pause estivale.

"Cela garantira qu'un nouveau leader soit en place avant le retour du Parlement en septembre. Je resterai en poste en tant que Premier ministre jusqu'à ce que le processus soit terminé, et je ferai tout ce que je peux pour assurer un transfert du pouvoir en bonne et due forme", a-t-il ajouté.

La Russie affirme avoir intercepté 59 drones visant Moscou

Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a déclaré lundi que les défenses aériennes russes avaient repoussé une nouvelle attaque de drones ukrainiens, interceptant 59 véhicules aériens sans pilote qui s'approchaient de la capitale au cours de la nuit. « Les spécialistes des services d'urgence travaillent sur les sites où les débris sont tombés », a écrit Sobianine sur Telegram. L'autorité de l'aviation civile a temporairement imposé des restrictions de vol dans plusieurs aéroports desservant Moscou pendant l'attaque. Les autorités n'ont signalé ni victimes ni dégâts importants dans l'immédiat. L'Ukraine n'a pas encore réagi à ces affirmations. Les attaques de drones visant Moscou et d'autres régions russes sont devenues de plus en plus fréquentes depuis le début du conflit en 2022. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a reconnu que Kiev cible le secteur énergétique russe, qu'il considère comme essentiel à l'économie du pays.



Qatar : un « problème technique » provoque une explosion dans une usine de la zone industrielle de Ras Laffan



Une explosion s'est produite dans une usine de la zone industrielle de Ras Laffan, située au nord de Doha, la capitale du Qatar. Dans un communiqué, le ministère qatari de l'Intérieur, a indiqué que l'explosion survenue dans une usine de la zone industrielle de Ras Laffan est due à une « raison technique ».

Le communiqué précise que des équipes de la Protection civile ont été dépêchées sur les lieux après l'explosion, et qu'aucune perte en vies humaines ni aucun blessé n'ont été signalés. Le ministère a également fait savoir qu'un incendie s'est déclaré dans la zone où se situe l'usine à la suite de l'explosion.

Philippines : trois morts et plusieurs blessés lors d'une fusillade dans une école

Au moins trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors d'une fusillade survenue lundi dans un établissement scolaire aux Philippines, selon les médias locaux. L'incident s'est produit au lycée national San Jose dans la ville de Tacloban, a rapporté le quotidien Inquirer. La police a indiqué que l'un des suspects — un mineur « en conflit avec la loi » et résident de San Jose — a été arrêté peu après les faits, tandis qu'un second suspect est toujours en fuite. Les autorités n'ont pas encore révélé l'identité des victimes, les enquêteurs cherchant toujours à déterminer les circonstances de la fusillade, notamment son mobile. Le lien éventuel entre les victimes et les suspects n'a pas encore été établi. La police a lancé une chasse à l'homme afin de retrouver et d'arrêter le deuxième suspect.

Kenya : un gigantesque incendie détruit des centaines de commerces au marché de Gikomba à Nairobi

De nombreux commerces ont été réduits en cendres à la suite d'un incendie qui s'est déclaré au marché de Gikomba, le plus grand marché de vêtements d'occasion en plein air d'Afrique de l'Est, situé dans la capitale kényane, Nairobi. L'incendie, qui a duré près de sept heures, a causé d'importants dégâts matériels. Les équipes de pompiers ont mené une intervention intensive pour maîtriser les flammes et empêcher leur propagation.

Selon la Croix-Rouge kényane, citée par RFI, le feu s'est déclaré vers 4h00 du matin (01h00 GMT). En milieu de matinée, d'épais nuages de fumée continuaient de s'élever au-dessus des étals en tôle et en bois du marché, tandis que de nombreux commerçants affluaient sur place pour constater l'ampleur des dégâts. Interrogés par le média français, plusieurs vendeurs ont affirmé avoir tout perdu dans l'incendie. « L'incendie a touché énormément de monde. Certains vendaient des uniformes, d'autres des sacs, d'autres des légumes. Moi aussi, j'avais mon échoppe ici. Je ne sais pas ce que je vais faire », a déclaré Kinjuli Murithi. Un autre commerçant, Isaac Wandera, a indiqué avoir été alerté vers 4h00 du matin mais n'avoir rien pu sauver face à l'ampleur des flammes.

Toujours selon RFI, les appels se multiplient depuis dimanche pour réclamer une indemnisation des commerçants affectés et un renforcement des mesures de sécurité à Gikomba, un marché régulièrement touché par des incendies.



SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE ET DE LA STABILITÉ

Le président Tebboune inaugure la 57^e Foire internationale d'Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier après-midi au Palais des expositions SAFEX à Alger la cérémonie d'inauguration de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger, FIA. Un rendez-vous économique majeur qui se tient cette année sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable ».

Le président Tebboune, s'est également arrêté au pavillon de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires. Le président de la République a écouté un exposé sur les grands projets de ce secteur à travers les différentes régions du pays.

VISITE DU PAVILLON DE SONELGAZ INTERNATIONAL

Le président a découvert ce nouvel acquis du secteur de l'énergie qui étend aujourd'hui son activité dans plusieurs pays africains. L'objectif affiché est de prospecter de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement sur le continent, en cohérence avec la stratégie d'exportation du savoir-faire algérien.

Fidèle à la diplomatie économique prônée par l'Algérie, le président Abdelmadjid Tebboune a accordé une attention particulière aux pavillons africains et arabes. Au stand du Tchad, il a insisté sur la nécessité de renforcer les partenariats intra-africains, notamment avec les entreprises publiques et privées algériennes, afin d'élever le niveau des échanges commerciaux continentaux.

Le président Tebboune encourage d'avantage la coopération africaine et à l'intégration économique, ainsi que les perspectives de coopération Sud-Sud, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et renforcé la place de l'Algérie à la lumière des mutations géopolitiques mondiales. La tournée s'est poursuivie au pavillon du Sultanat d'Oman, où le président a salué l'évolution des produits omanais, puis au pavillon de la Tunisie. Il a relevé la qualité des produits tunisiens et les perspectives de renforcement des échanges commerciaux arabo-arabes. Ces visites traduisent la volonté de bâtir des chaînes de valeur régionales solides.

LA DÉFENSE NATIONALE AU CŒUR DE L'INNOVATION

Le chef de l'État a également visité le pavillon du ministère de la Défense nationale. Il s'est enquis des différentes

productions des entreprises nationale de la fabrications militaires. Les produits exposés témoignent du niveau de développement atteint par l'industrie de défense algérienne et de sa capacité à répondre aux besoins de l'Armée nationale populaire tout en explorant des débouchés civils.

UN SALON Tourné VERS L'AVENIR

Une forte participation nationale et internationale est attendue à cette 57^e édition de la FIA, organisée du 22 au 27 juin sous le thème "Confiance et stabilité pour une croissance durable". Considérée comme l'un des événements économiques et commerciaux nationaux les plus en vue, permettant de mettre en avant les capacités productives nationales et de renforcer les opportunités d'affaires, de partenariat et d'investissement, la FIA offre un espace privilégié d'échanges entre acteurs économiques au niveau national et international. Organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la FIA couvrira plusieurs secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire, l'électricité, l'électroménager, l'industrie mécanique, la sidérurgie, les industries manufacturières, les travaux publics et le bâtiment, ainsi que le secteur des services. La participation de l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur à cette édition témoigne de "la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles", souligne Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, y voyant une opportunité pour "renforcer la coopération bilatérale et explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles dans plusieurs secteurs stratégiques". Cette édition sera marquée par l'organisation au niveau du Pavillon Palestine, du 23 au 25 juin, d'une série de conférences et de séances de débat thématiques, avec la participation d'experts, de responsables et d'opérateurs économiques. La deuxième journée sera axée sur l'investissement, le financement et



la coopération algéro-espagnole, l'occasion pour les participants de passer en revue le climat des affaires en Algérie, les mécanismes d'accompagnement des investisseurs étrangers et les perspectives de développement du partenariat économique entre l'Algérie et l'Espagne. La troisième et dernière journée sera dédiée aux ressources minières et à l'innovation technologique, avec une mise en lumière des potentialités

algériennes et des opportunités d'investissement dans ce secteur. Pour rappel, la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger avait enregistré une participation record de 684 entreprises, dont 539 algériennes et 145 étrangères représentant 31 pays, dont le Sultanat d'Oman (invité d'honneur).

Hamza B

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'Algérie sort de la "zone grise" du GAFI : Un signal positif pour l'économie et l'investissement

L'Algérie a officiellement été retirée de la liste grise du Groupe d'action financière, GAFI, lors de la plénière du Groupe tenue vendredi 19 juin dernier à Paris. Après près de 8 mois sous surveillance renforcée depuis octobre 2024, le pays tourne une page importante dans sa stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Intervenant dimanche dans l'émission « L'Invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'expert économique et financier Idir Sassi a détaillé les raisons de cette sortie. Pour le GAFI, l'Algérie a fourni des preuves concrètes de l'application effective des réformes engagées. Le pays a adapté son arsenal juridique, multiplié les opérations de sécurité financière et renforcé ses mécanismes de détection et de répression de la criminalité financière. Selon M. Sassi, le point clé a été l'adaptation du cadre réglementaire aux standards internationaux. La Banque d'Algérie a revu ses règlements de management pour corriger les lacunes identifiées par les experts du GAFI. Cette mise à niveau a permis de mieux traiter les risques liés aux flux financiers suspects, au contrôle des transactions transfrontalières et à la transparence des bénéficiaires effectifs des sociétés. Le GAFI a constaté que l'Algérie est revenue à une "ligne saine de prise de conscience" des risques. Concrètement, cela s'est traduit par un renforcement du rôle de la Cellule de traitement du renseignement financier, CTRF, des formations accrues pour les banques et professions non-financières, et une coopération judiciaire internationale plus active. Les opérations de contrôle et les saisies de fonds d'origine douteuse se sont multipliées sur le terrain. La sortie de la zone grise est plus qu'une décision technique. Elle améliore l'image de l'Algérie auprès des investisseurs, des banques étrangères et des institutions financières internationales. Être sur la liste grise du GAFI complique les transferts bancaires, augmente les coûts de transaction et freine l'attractivité du pays. Le retrait devrait donc faciliter l'accès au financement extérieur et rassurer les partenaires économiques. M. Sassi salue dans ce contexte les bons indicateurs macroéconomiques actuels du pays. La stabilité monétaire, la réduction du déficit et la hausse des réserves de change donnent des marges de manœuvre pour accompagner les réformes. Tout en se félicitant de cette avancée, l'expert met en garde contre un autre risque : la fragilité des PME-PMI productrices face aux contraintes du commerce extérieur. Les limites actuelles de l'engagement à l'international pénalisent les entreprises locales qui peinent à importer des intrants ou à exporter leurs produits. Pour soutenir leur dynamique, Idir Sassi avance deux propositions. D'abord, inviter les banques à instaurer des ratios de protection adaptés, afin qu'elles réservent une part plus importante de leurs crédits aux secteurs productifs et non spéculatifs. Ensuite, créer une nouvelle entité dédiée spécifiquement à la gestion et au financement des PME-PMI. Cette structure permettrait d'offrir des produits financiers ciblés, des garanties et un accompagnement technique, à l'abri des rigidités du système bancaire classique. La sortie de la liste grise n'est pas une fin en soi. Le GAFI continuera de suivre l'Algérie dans le cadre du suivi régulier post-évaluation. Le pays doit désormais maintenir les acquis : actualisation permanente des lois, formation des acteurs, contrôle effectif et sanctions en cas de manquement. Pour l'Algérie, l'enjeu est clair. La lutte contre le blanchiment d'argent est devenue un pilier de la crédibilité financière du pays. Après avoir corrigé le cadre, il faut maintenant ancrer les bonnes pratiques. C'est à cette condition que les retombées économiques de cette décision se feront pleinement sentir.

Hamza B

UNE ADMINISTRATION MODERNE AU SERVICE DU CITOYEN

Le médiateur de la République : « Plus de 1,37 million de doléances traitées depuis sa création »

Placé au cœur de la relation entre l'administration et les citoyens, le Médiateur de la République confirme son rôle de passerelle et de régulateur. Lors de ses récentes interventions à la Radio algérienne, Mohamed Hattab a réaffirmé l'engagement de l'institution à appliquer les instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune : améliorer la qualité du service public, restaurer la confiance et bâtir une administration moderne, intelligente, fondée sur le bon accueil des usagers. Pour Mohamed Hattab, l'efficacité du Médiateur repose désormais sur deux leviers : la digitalisation et les sorties de terrain. Les délégués présents dans 59 wilayas assurent un contact direct et quotidien avec les citoyens. Ils recueillent les doléances, observent l'état de la prise en charge sur place et transmettent des rapports périodiques au niveau central. Cette proximité permet de "voir avec ses propres yeux" les réalités du développement local. Parallèlement, le portail électronique des requêtes a été consolidé. Il permet à tout citoyen, y compris dans les régions éloignées, d'enregistrer sa plainte et d'en suivre l'avancement sans se déplacer. Cette numérisation réduit les délais, limite les déplacements et fluidifie la coordination entre les secteurs ministériels. Selon M. Hattab, elle renforce aussi la transparence : chaque administration concernée est tenue de répondre dans les délais impartis via le registre unique des plaintes, remis en service

sur instruction du président.

1,37 MILLION DE DOSSIERS TRAITÉS DEPUIS LA CRÉATION

Les chiffres illustrent l'ampleur du travail accompli. Depuis son installation, l'instance du Médiateur de la République a réceptionné 1 376 365 plaintes et pétitions via ses différentes plateformes. L'analyse de ce volume massif a permis d'identifier avec précision les secteurs et les wilayas où les dysfonctionnements sont récurrents : logement, santé, éducation, emploi, infrastructures. Cette cartographie des problèmes sert à formuler des propositions concrètes aux pouvoirs publics. L'objectif n'est pas seulement de transmettre la doléance, mais d'accompagner le citoyen jusqu'à la résolution. M. Hattab insiste : il s'agit de faire recouvrer un droit ou de régler un problème "dans le cadre de la loi et des prérogatives du Médiateur". La dynamique se poursuit en 2026. Au seul premier semestre, 13 649 pétitions ont été enregistrées et prises en charge par courrier aux secteurs concernés. Plus de 6 000 ont déjà abouti à des solutions positives. Un taux qui confirme l'utilité de l'institution comme "courroie de transmission" efficace.

LE CITOYEN AU CENTRE DES PRIORITÉS

Mohamed Hattab rappelle que le président Tebboune a posé un principe sans équivoque : "mettre l'intérêt du citoyen au cœur des priorités et faire de son service un devoir qui

n'admet aucun report". Ce principe guide toutes les actions du Médiateur. Il se traduit par l'exigence d'un accueil de qualité, d'un traitement digne et d'une réponse rapide dans un cadre professionnel. La réactivation du registre des plaintes, aujourd'hui unifié et numérisé, oblige chaque responsable à répondre dans la case prévue à cet effet. L'analyse numérique centralisée permet ensuite de produire des rapports avec recommandations pour corriger les dérives et harmoniser le service public sur tout le territoire.

VERS UNE ADMINISTRATION INTELLIGENTE

Au-delà du traitement des cas individuels, le Médiateur vise un changement structurel. L'ambition est de consacrer une "administration intelligente" qui anticipe plutôt que de subir. La coordination renforcée entre institutions, l'exploitation des données des plaintes et la présence de terrain sont les trois piliers de cette démarche. Pour Mohamed Hattab, les résultats concrets obtenus sur le terrain prouvent que la bonne coordination entre secteurs porte ses fruits. Le défi reste d'assurer un développement et un service équilibrés entre toutes les régions. Avec la numérisation et la mobilisation de ses délégués, le Médiateur de la République se positionne comme un outil clé de cette réforme administrative voulue par le chef de l'État.

PRODUCTION DE TUBES EN FONTE ET EN ACIER

Le Groupe indien Jindal SAW compte lancer un projet localement

L'Inde considère l'Algérie comme un pays pivot pour pénétrer les marchés africains et européens. Et justement, pour faciliter l'implantation de ces groupes, le gouvernement algérien via l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) met en avant de nouveaux avantages juridiques, fiscaux et fonciers.

Encore faut-il noter, au passage que les investissements directs étrangers (IDE) de groupes indiens en Algérie s'inscrivent dans une dynamique de croissance, représentant environ 1,4 milliard de dollars d'échanges commerciaux bilatéraux.

Les secteurs phares de cette coopération économique sont l'industrie pharmaceutique, la sidérurgie, l'agroalimentaire et l'industrie minière.

Et justement, dans ce cadre-là, le groupe indien Jindal SAW Ltd, l'un des principaux producteurs mondiaux de tubes en fonte et en acier, a affiché son intérêt pour la concrétisation d'un projet d'investissement en Algérie, portant sur la réalisation d'un complexe industriel de production de tubes en acier de différents diamètres et dimensions.

C'est ce qu'a indiqué l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Cet intérêt a été exprimé lors d'une audience accordée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, au siège de l'Agence, à une délégation de haut niveau du groupe indien, conduite par son président, Prithavi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, et de plusieurs responsables du groupe.

C'est ainsi qu'au cours de cette rencontre, la délégation indienne a présenté un exposé sur ce projet d'investissement visant à implanter un complexe industriel de fabrication de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, afin de contribuer à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des ressources en eau et des infrastructures.

De plus, il y a lieu de noter que cette séance de travail a également été l'occasion de passer en revue le climat d'investissement en Algérie et les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets d'investissement, outre les avantages et les incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement. Filiale du Groupement Jindal, le



groupe Jindal SAW figure parmi les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des tubes en acier et en fonte, fort d'une large expérience dans la réalisation de grands projets industriels à travers plusieurs pays.

Par ailleurs, il est tout aussi important de faire savoir que Prithvi Raj Jindal est le président du conseil d'administration du groupe indien Jindal SAW Limited, l'un des principaux fabricants mondiaux de tubes en acier et en fonte.

Fils aîné du célèbre industriel O.P. Jindal, il compte plus de 40 années d'expérience dans l'industrie de l'acier. Il a été le pionnier de la production de tubes soudés à l'arc sous flux (SAW) en Inde. Et il se trouve qu'en 1984, il a fondé SAW Pipes Limited, qui

deviendra plus tard Jindal SAW Limited. Le rôle actuel de Prithavi Raj Jindal est qu'il préside l'entreprise et siège également au conseil d'administration de nombreuses autres filiales, supervisant un vaste réseau d'activités industrielles mondiales. Et dans cet ordre d'idées, de ses projets récents, le groupe indien Jindal SAW Ltd, a mené une délégation en Algérie pour discuter d'un important investissement industriel visant à implanter un complexe de fabrication de tubes en acier de différents diamètres.

Enfin, il est utile de rappeler que concernant les sociétés algériennes spécialisées dans la fabrication et transformation locale, il y a des entreprises comme ALTUB à Oued Smar ou

STEEL SOLIDE à Tizi Ouzou qui se spécialisent dans la transformation de bobines de fer importées ou locales pour produire des tubes en acier (ronds, carrés, rectangulaires) destinés à la construction et à l'industrie.

Quant aux distributeurs et équipementiers, des sociétés comme FENIE BROSSETTE figurent parmi les principaux fournisseurs de tubes sans soudure, tandis que des spécialistes comme GININDEX ALGERIE fournissent des unités de fabrication clé en main.

L'industrie sidérurgique en Algérie est un secteur stratégique en plein essor, hissant le pays au troisième rang des producteurs arabes avec une capacité opérationnelle dépassant les 8,7 millions de tonnes par an.

Said B.

HAUSSE SAISONNIÈRE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Sonelgaz mobilise 433 millions de DA pour sécuriser l'électricité à Alger

Face à la hausse saisonnière de la demande d'électricité, Sonelgaz-Distribution se prépare intensivement pour l'été 2026. La filiale du groupe Sonelgaz chargée d'Alger a mobilisé d'importants moyens humains, techniques et financiers afin de garantir un approvisionnement régulier et continu en énergie électrique pour ses clients, a indiqué dimanche la société lors d'une conférence de presse.

L'enjeu est de taille. Chaque été, la consommation d'électricité explose en Algérie sous l'effet combiné des fortes chaleurs, de l'usage massif de la climatisation et de l'activité économique. Pour éviter les surcharges et les coupures, Sonelgaz-Distribution a anticipé en renforçant ses infrastructures. Plus de 433 millions de DA ont été investis dans la réalisation de nouveaux équipements destinés à consolider les réseaux de transport et de distribution d'électricité dans la capitale.

Les données présentées par le pôle d'Alger de Sonelgaz-Distribution dressent à la fois le bilan des activités de l'année 2025 et les préparatifs de la saison estivale 2026. Ces investissements ciblent les postes de transformation, les lignes

moyenne et basse tension, ainsi que les centres de répartition, points sensibles en période de pic de consommation.

L'objectif affiché est clair : sécuriser l'alimentation électrique des foyers, des commerces et des services publics malgré la pression accrue sur le réseau. Avec ces nouveaux moyens déployés, Sonelgaz-Distribution veut assurer la continuité du service et répondre aux besoins croissants des Algérois durant les mois les plus chauds de l'année.

Dans ce cadre, 41 kilomètres de câbles de distribution électrique et 28 postes de transformation ont été réalisés, ce qui permettra d'assurer la continuité du service, y compris durant les périodes du pic de la demande. D'après les mêmes données, la capacité disponible du pôle Alger a été portée à 4.300 MVA afin de faire face à un pic de consommation attendu de 2.300 MVA cette année, soit une hausse de 7 % par rapport à 2025, selon les explications fournies lors de la conférence de presse.

Au cours de l'été, dix nouvelles installations entreront en service pour renforcer le réseau de transport de l'électricité, dont l'injecteur 60/220 kV de 120 MVA de Sidi Abdallah Nord-Est ainsi que le tronçon de ligne souterraine de 220 kV reliant

Mahelma à Dely Ibrahim. Par ailleurs, les services du pôle de distribution d'Alger ont mené plusieurs opérations de maintenance en prévision de l'été, couvrant 180 km de lignes de transport à haute et très haute tension. Des inspections thermographiques préventives ont également été réalisées sur 391 km de câbles et 30 postes de transformation stratégiques. Ces opérations ont permis d'identifier les "points chauds" et les raccords fragiles avant qu'ils ne provoquent des pannes, contribuant ainsi au renforcement du niveau d'opérationnalité du système énergétique.

Dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, des bandes pare-feu et des tranchées de protection couvrant une superficie de 3 hectares ont été réalisées à proximité des lignes électriques, afin d'empêcher la propagation des incendies vers les installations. Des opérations d'élagage des arbres sous les réseaux et de désherbage ont également été menées.

Selon les données de l'entreprise, le nombre de clients à Alger a dépassé 1,21 million pour l'électricité et 870.000 pour le gaz à la fin de l'année 2025, soit des taux de couverture respectifs de 99,13 % et de 86,50 %. Dans le cadre de ses actions de

prévention contre les risques d'asphyxie liés aux fuites de gaz, plus de 1,98 million de détecteurs de gaz ont été installés à Alger au profit d'environ 995.000 clients, ce qui représente 80% de l'ensemble des clients.

Par ailleurs, le bilan de l'entreprise pour l'année 2025 dans la capitale fait état de pertes estimées à 1,183 milliard de DA dues au vol d'énergie, avec le dépôt de 302 plaintes en justice. Les pertes financières résultant des atteintes aux installations gazières se sont élevées à 5,24 millions de DA, tandis que celles enregistrées au niveau des installations électriques ont atteint 137 millions de DA.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général adjoint du Pôle distribution Alger, M. Fouad Boudaoud, a salué l'importance des investissements consentis pour assurer une prise en charge optimale des clients du groupe public, notamment durant les périodes de pic de consommation.

Il a également appelé à faire preuve d'un haut sens des responsabilités afin de réduire les atteintes aux réseaux et de promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie.

Hamza B

FEUX DE FORÊT

La DGF déploie un dispositif national renforcé de prévention et de lutte

La Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un dispositif renforcé de prévention et de lutte contre les feux de forêt, et ce, dans le cadre de la campagne 2026 s'appuyant notamment sur le déploiement à l'échelle nationale d'importants moyens matériels, logistiques, et technologiques, soutenus par une flotte de canadais.



La campagne 2025-2026, lancée le 1er mai et qui se poursuit jusqu'au 30 novembre, se distingue par un recours accru aux moyens technologiques, notamment les drones pour la détection précoce des départs de feu", a indiqué à l'APS le directeur de la Protection de la faune et de la flore à la DGF, Essaid Si Ali. Selon lui, 35 drones sont actuellement opérationnels, avec l'acquisition imminente de 80 autres afin de renforcer les capacités de surveillance. Le système de surveillance comprend également 510 postes de vigie installés en zones forestières, permettant d'assurer une alerte précoce aux feux de forêts et une coordination directe

avec les équipes d'intervention relevant de la DGF. Sur le plan opérationnel, le dispositif comprend 40 colonnes mobiles déployées à travers 40 wilayas, chacune composée de camion-citernes, appuyées par 544 brigades de première intervention chargées d'intervenir rapidement en cas de départ de feu. Les travaux d'aménagement forestier ont été intensifiés en amont de la campagne et qui incluent l'ouverture et l'entretien de plus de 52.350 km de pistes forestières, la réalisation de 31.125 hectares de tranchées pare-feu, ainsi que la mise en place de plus de 3.000 points d'eau destinés aux opérations de lutte. Des actions de désherbage et de débroussaillage ont aussi été menées en amont de la campagne afin de réduire les matières inflammables, notamment à proximité des routes, des lignes électriques et des voies ferrées. Dans ce cadre, plusieurs

secteurs sont mobilisés, a-t-il poursuivi, en citant celui de l'énergie via Sonelgaz pour le nettoyage sous les lignes à haute tension, les travaux publics pour les abords des routes, ainsi que l'entreprise ferroviaire pour les zones proches des voies. Les agriculteurs dont les exploitations sont situées à proximité des forêts et les habitants des zones forestières ont été sensibilisés sur l'importance du nettoyage des terrains et de la création de bandes de protection autour des exploitations agricoles afin de limiter les risques d'incendie. Les mesures de prévention prévoient également la fermeture temporaire de tronçons forestiers vulnérables en période de risque élevé, afin de limiter les départs de feu dans ces zones, note M. Si Ali précisant que les citoyens sont orientés vers des espaces autorisés, notamment les parcs nationaux et les sites aménagés, afin de préserver les

zones forestières en cette période estivale.

Il a tenu à mettre en avant le rôle de la société civile avec plus de 2.500 associations écologiques impliquées dans les actions de prévention et de sensibilisation contre les risques des feux de forêt.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêt de la DGF cette année s'appuie, d'autre part, sur d'importants moyens aériens mobilisés en coordination avec les interventions terrestres.

"La flotte comprend une vingtaine d'aéronefs, composée d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau, destinée principalement aux opérations de lutte sur les zones difficiles d'accès et les reliefs escarpés", a indiqué le même responsable, ajoutant que le dispositif inclut notamment des appareils de type Air Tractor, dotés de grandes capacités.

R.N

NUMÉRISATION ET GOUVERNANCE FINANCIÈRE:

«L'Algérie accélère sa transformation», estime M. Guessoum

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) constitue « une avancée majeure pour l'économie nationale ». Selon l'expert Souhil Guessoum, expert en numérique et Président de la CAPC, qui s'exprimait lors de l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3, cette évolution devrait contribuer à améliorer sensiblement l'image et la crédibilité financières du pays au niveau international. « Cette décision traduit la reconnaissance des efforts déployés par les autorités pour renforcer la transparence financière et lutter contre les pratiques irrégulières », estime-t-il. Il souligne toutefois que ce résultat ne doit pas être considéré comme une finalité, mais plutôt comme le point de départ d'une nouvelle étape. À ce titre, il rappelle que le président de la République a instruit les ministères des

Finances et de la Justice de poursuivre leurs actions avec «rigueur et fermeté» afin de prévenir les infractions financières, de renforcer les mécanismes de contrôle et de consolider les acquis réalisés. Au-delà des exigences de conformité financière, l'Algérie est également appelée à s'adapter aux profondes mutations technologiques qui redessinent les systèmes économiques à l'échelle mondiale. L'expert plaide ainsi pour une « accélération de l'adoption des technologies financières (FinTech), des nouveaux moyens de paiement et des solutions numériques innovantes ». Selon lui, ces outils constituent un levier stratégique pour moderniser l'économie nationale, favoriser l'inclusion financière et améliorer l'efficacité des services. La transformation numérique de l'administration figure également parmi les priorités des pou-

voirs publics. À cet égard, le lancement du Portail national des services numériques, annoncé lors du dernier Conseil des ministres, est perçu comme une étape déterminante dans la modernisation de l'action publique. Ce portail a pour vocation d'offrir aux citoyens un point d'accès unique à l'ensemble des services administratifs. « Accessible aussi bien depuis un ordinateur que via un smartphone, il permettra d'effectuer de nombreuses démarches en ligne sans avoir à se déplacer entre différentes administrations », explique l'invité de la Chaîne3. Selon M. Guessoum, cette plateforme contribuera à réduire la bureaucratie, à simplifier les procédures administratives, à raccourcir les délais de traitement et à renforcer la transparence dans les relations entre l'administration et les usagers. Elle garantira également un accès unifié et sécurisé aux serv-

ices publics.

L'Algérie a déjà franchi plusieurs étapes importantes dans ce domaine. L'obtention d'extraits de naissance, de casiers judiciaires ou encore le paiement de certaines taxes en ligne sont désormais accessibles à distance. Le nouveau portail ambitionne de regrouper l'ensemble de ces prestations au sein d'une interface unique afin de simplifier davantage les démarches des citoyens.

L'expert estime enfin que la prochaine phase de la transformation numérique ne se limitera plus à la simple dématérialisation des procédures. L'intégration de l'intelligence artificielle apparaît désormais comme un impératif pour améliorer l'efficacité des services publics et répondre aux standards internationaux les plus avancés.

H.B

IMPORTATION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS
**NAFTAL LANCERA
PROCHAINEMENT UN
APPEL D'OFFRES**

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) lancera prochainement un appel d'offres portant sur l'importation de 3,5 millions de pneus destinés aux différents types de véhicules, a annoncé dimanche à Naâma son Président-Directeur général, Djamel Cherdoud.

S'exprimant à la presse en marge d'une visite d'inspection des installations de stockage et d'approvisionnement en produits énergétiques relevant de Naftal dans la wilaya, M. Cherdoud a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de l'entreprise visant à satisfaire les besoins du marché national en pneumatiques.

Selon lui, la mise en œuvre de ce programme permettra d'atteindre une "autosuffisance totale" dès le mois de septembre prochain, grâce à la disponibilité de quantités suffisantes de pneus de haute qualité proposés à des prix compétitifs.

Le P-DG de Naftal a rappelé que les premières étapes de ce plan ont déjà permis l'importation de 700 000 pneus pour véhicules de tourisme au cours des cinq derniers mois. Sur ce volume, 500 000 unités ont déjà été commercialisées à travers le réseau national de distribution de l'entreprise, qui compte plus de 2 000 points de vente.

Par ailleurs, M. Cherdoud a souligné que Naftal poursuit l'enregistrement des demandes d'acquisition de pneus via la plateforme numérique dédiée, mise en place pour l'achat de pneus de la marque Continental destinés aux véhicules légers. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services et de l'optimisation de la distribution.

Le même responsable a également mis en avant les efforts de l'entreprise pour renforcer ses capacités logistiques à travers la réalisation de nouveaux projets, l'extension des infrastructures existantes et l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.

Ces actions visent également à soutenir le développement local et à favoriser la création d'emplois dans la wilaya de Naâma.

Au cours de cette visite de terrain, le P-DG de Naftal a notamment inspecté le site destiné à accueillir une future station-service sur le dédoublement de la route nationale n 6, à l'entrée nord de la ville de Naâma.

**LE LANCEMENT DES
TRAVAUX EST PRÉVU
PROCHAINEMENT**

Cette infrastructure, qui s'étendra sur une superficie de 15 000 m², mobilisera une enveloppe financière de 315 millions de dinars. Sa capacité de stockage atteindra 230 m³ de produits pétroliers et elle générera 24 emplois permanents. Dans la commune de Mécheria, le responsable a également procédé au lancement du projet de réalisation d'un hall d'exposition et de vente d'huiles moteur et de pneus. La délégation a, en outre, pris connaissance des moyens humains et techniques mobilisés au niveau du centre de stockage et de distribution des bouteilles de gaz butane de Naftal dans cette commune. Enfin, à Aïn-Sefra, une visite a été effectuée au centre de stockage du bitume, dont la capacité totale est estimée à 206 tonnes.

R.N

ANTENNE DE NESDA À ALGER, À L'EST DU PAYS ET À L'OUEST :

Journées portes ouvertes au profit des jeunes sur les opportunités de création d'entreprises

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) organise, par le biais de son antenne Alger-Est, et à l'Ouest, des journées portes ouvertes sous le thème "L'entrepreneuriat : un choix prometteur pour un développement durable", depuis le 21 juin jusqu'à ce mardi.



Le but est de faire connaître les programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux porteurs de projets et aux promoteurs de micro-entreprises, indique un communiqué de l'agence. Cette manifestation, qui a débuté samedi au niveau de l'esplanade de l'APC de Kouba, aura lieu dans trois sites différents. Elle se poursuit ce dimanche à l'esplanade de la mairie de Bordj El Kiffan et s'achèvera lundi au siège de l'antenne de Rouiba, située à la cité AADL de Heraoua, précise la même source. Ces journées portes ouvertes destinées aux porteurs de projets, aux promoteurs de micro-entreprises, aux étudiants, ainsi qu'aux jeunes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, constituent une opportunité pour découvrir les différents services et facilitations proposés par l'agence, à travers des espaces dédiés à l'orientation, à l'accompagnement et à la prise en charge des préoccupations liées à la création et au développement d'entreprises, ajoute le communiqué. Les participants pourront également prendre connaissance des programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux entrepreneurs, bénéficier de consultations directes assurées par les experts et conseillers de l'agence, et découvrir les plateformes numériques et les services électroniques modernes mis à la disposition des porteurs de projets. Cette manifestation se veut aussi un espace de promotion des opportunités de sous-traitance et de partenariats économiques, favorisant l'établissement de nouvelles relations professionnelles entre les différents acteurs économiques, de même qu'elle permettra aux visiteurs de s'inscrire et de bénéficier immédiatement des services numériques dispo-

nibles. La NESDA a, par ailleurs, souligné que l'organisation de ces journées portes ouvertes s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à rapprocher ses services des citoyens, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à ouvrir des espaces de communication et de coopération, contribuant ainsi à la création de projets réussis et d'entreprises capables de soutenir le développement économique durable.

PLUSIEURS WILAYAS DE L'EST FONT DE MÊME

D'autre part, les antennes locales de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de plusieurs wilayas de l'Est ont également lancé des portes ouvertes sur ce dispositif destinés aux jeunes porteurs de projets sous le slogan "l'entrepreneuriat, un choix prometteur pour un développement durable". Ainsi et dans la wilaya de Constantine, l'antenne NESDA a organisé des portes ouvertes de trois jours dans le cadre d'un programme national de l'agence visant à diffuser la culture de l'entrepreneuriat, l'accompagnement des porteurs de projets, le développement des mécanismes de partenariat économique et de présentation des divers dispositifs d'appui et facilitations mis en place par l'Etat pour encourager la création de micro-entreprises, a indiqué le directeur de cette antenne Abdelmalek Laazli. Une manifestation similaire a été lancée au siège de NESDA de Sétif pour "faire connaître la nouvelle stratégie de l'Agence, se rapprocher

des porteurs de projets et chefs de micro-entreprises", a indiqué à l'APS le directeur local, Hocine Lamouri. Il s'agit également, a-t-il ajouté, de "présenter les divers mécanismes d'appui et d'accompagnement offerts par l'Agence outre la présentation de la plateforme dédiée à la sous-traitance et des opportunités qu'elle offre pour l'établissement de partenariats économiques et d'élargissement des réseaux de relations professionnelles". Les portes ouvertes organisées par l'antenne NESDA de Bordj Bou Arreridj ont enregistré un engouement notable des jeunes porteurs de projets et chefs de micro-entreprises pour découvrir les diverses formes de soutien, de financement et d'accompagnement qui leur sont accordées. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de cette antenne, Abdelhamid Khelouf, a souligné que l'Agence offre l'accompagnement aux porteurs de projets à tous les stades de concrétisation de leurs idées à travers les services d'orientation, de conseil et d'encadrement en plus des formules de financement et autres avantages fiscaux accordés. En marge du lancement de cette manifestation dans la wilaya d'Ouled Djellal, le chef du service de contentieux à l'antenne locale de NESDA, Hassan Saadi, a relevé que l'objectif de la manifestation est de faire connaître aux jeunes les divers outils d'appui et d'accompagnement assurés par le dispositif à travers les réponses à leurs interrogations sur l'investissement et l'entrepreneuriat, les prestations, les sessions de for-

mation et les procédures de création et de développement des micro-entreprises. Les visiteurs ont reçu des explications détaillées sur l'inscription électronique pour bénéficier du financement et la gestion financière d'une micro-entreprise pour en assurer l'efficacité et la pérennité sur le marché national.

A TIARET, TLEMCCEN ET TINDOUF

Ces journées portes ouvertes ont été, aussi, lancées, dans les wilayas de Tiaret, Tlemccen et Tindouf. Ces dispositifs s'adressent aux porteurs de projets ainsi qu'aux propriétaires de micro-entreprises. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture entrepreneuriale et de l'encouragement des initiatives des jeunes, indique-t-on. A Tiaret, la manifestation a attiré un grand nombre de diplômés universitaires ainsi que des stagiaires issus d'établissements de formation professionnelle. A cette occasion, des explications détaillées ont été fournies sur les mécanismes de financement, les modalités d'inscription sur la plateforme numérique, ainsi que les conditions d'éligibilité aux programmes de soutien. Les responsables de l'agence locale ont également mis en avant plusieurs critères essentiels à la réussite des projets, notamment la maîtrise du processus de production, la présentation d'idées innovantes à forte valeur économique et sociale, ainsi que l'élaboration d'études financières précises garantissant la viabilité des projets et leur capacité de rembour-

sement dans les délais impartis. Ils ont également souligné l'importance de présenter des prototypes ou des vidéos illustrant les différentes étapes de production, afin de renforcer les chances de validation des projets par les commissions d'étude et de financement. A Tlemccen, la NESDA a organisé des journées portes ouvertes sous le slogan : "L'entrepreneuriat : un choix prometteur pour un développement durable". La manifestation a comporté des séances d'information destinées aux étudiants universitaires, aux stagiaires des centres de formation professionnelle ainsi qu'aux bénéficiaires des programmes de formation à la création de microentreprises. Des brochures d'information ont été distribuées et les participants ont été sensibilisés à l'utilisation des plateformes numériques de l'agence, notamment la plateforme des Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et le programme "Ana El Moukawil" (Moi, l'entrepreneur). Plusieurs jeunes ont également été inscrits afin de bénéficier de ces services. Dans la wilaya de Tindouf, des journées portes ouvertes, qui se poursuivront jusqu'à mardi, ont également été lancées sous le même thème et slogan. Des présentations et ateliers d'information sur les mécanismes de soutien et d'accompagnement y ont été organisés, avec un accent particulier sur les opportunités de financement et les moyens d'accompagnement des projets à toutes les étapes de leur création et de leur développement.

Les participants ont également été informés de l'existence de la plateforme de sous-traitance et de partenariat économique, qui met en relation les micro-entreprises avec les opérateurs économiques et leur permet d'accéder aux opportunités, offres et appels d'offres disponibles. Cette initiative contribue ainsi à renforcer la pérennité des entreprises et à dynamiser l'activité économique locale. Ces manifestations s'adressent aux jeunes porteurs de projets, aux étudiants ainsi qu'aux bénéficiaires des programmes de formation en entrepreneuriat. Elles sont organisées en coordination avec différentes institutions et partenaires locaux, dans le cadre d'une démarche visant à ancrer la culture de l'initiative économique et à soutenir le tissu entrepreneurial national.

ORAN

Sortie de six nouvelles promotions de l'Ecole supérieure d'administration militaire

Le directeur central de l'Intendance au ministère de la Défense nationale, le Général Kouza Karim, a présidé la cérémonie de sortie de six nouvelles promotions à l'Ecole supérieure d'administration militaire "Chahid Akhamoukh Hadj Moussa" d'Oran, relevant de la 2e Région militaire. Les promotions diplômées, portant le nom du chahid Mekki Lakhdar, sont composées de la 6e promotion des cours de commandement et d'état-major, la 83e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 7e promotion de formation en master, la 15e promotion des cours de spécialisation en administration militaire, la 9e promotion des cours de recyclage en administration militaire, la 16e promotion des élèves officiers d'active en formation Licence-Master-Doctorat (LMD). Après avoir passé les promotions en revue, le Général Kouza Karim a assisté à la prestation de serment des diplômés et à la remise des grades aux majors de promotion, parmi lesquels figuraient également des officiers de pays frères et amis. La cérémonie a été marquée par la transmission du drapeau national de la promotion sortante à celle

qui lui succède, avant que le Général Kouza Karim n'approuve officiellement l'attribution du nom du chahid Mekki Lakhdar à la promotion diplômée. Dans son allocution, le commandant de l'Ecole supérieure d'administration militaire, le Général Sidi Ouis Saïd, a souligné que "cette cérémonie de sortie constitue un moment de fierté pour les réalisations accomplies grâce aux efforts conjugués, ainsi qu'une occasion de renouveler l'engagement à poursuivre le travail en vue de former des ressources humaines qualifiées, capables de relever les défis actuels avec compétence et efficacité". Il a ajouté que "ces diplômés sont le fruit d'un projet continu d'investissement dans le capital humain, l'un des axes majeurs de la stratégie clairvoyante adoptée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire. Cette stratégie vise à développer le système de formation et à renforcer les capacités scientifiques, militaires et techniques de l'ensemble des personnels de l'ANP, afin d'améliorer les capacités militaires et le niveau de préparation opérationnelle, tout en suivant les évolutions technologiques et techniques des armées

modernes". Le commandant de l'école a également indiqué que "la nature des spécialités dispensées au sein de l'établissement fait de ces diplômés un pilier essentiel du système de soutien et d'appui, dans la mesure où l'efficacité de toute institution repose sur la performance, la bonne gestion, la précision de l'organisation et l'efficacité de l'appui logistique. Cette responsabilité exige esprit d'initiative, rigueur professionnelle et capacité d'adaptation aux différents changements et défis". A cette occasion, les diplômés ont présenté des démonstrations militaires au son de la musique militaire, illustrant une organisation rigoureuse, une coordination précise et une parfaite cohésion. Ils ont également exécuté des démonstrations de combat rapproché, ainsi que des exhibitions sportives et d'arts martiaux, en plus d'une présentation des activités réalisées par la promotion sortante. A la fin de la cérémonie, le directeur central de l'Intendance au ministère de la Défense nationale, le Général Kouza Karim, a rendu hommage à la famille du chahid Mekki Lakhdar, dont le nom a été attribué à la promotion diplômée. Pour rappel, le chahid Mekki

Lakhdar est né le 9 mars 1924 à Tafraoui (wilaya d'Oran). Dès le déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954, il a rejoint l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN). A l'été 1957, les forces françaises ont encerclé son domicile à Es-Senia et l'ont arrêté devant sa famille et ses enfants. Il fut transféré dans une caserne militaire où il subit, durant trois mois, les pires formes de torture dans une tentative d'obtenir des informations sur les listes de donateurs, ainsi que sur les réseaux de coordination et de soutien aux moudjahidines. Il fut finalement exécuté par fusillade dans la nuit du 31 octobre 1957, dans une zone proche du centre connu sous le nom de Sidi El Bekkaï, tombant ainsi en martyr. Il convient de rappeler que l'Ecole supérieure d'administration militaire a été créée en 1968 à Beni Messous (Alger). Elle a été intégrée en 1971 à l'Ecole de formation technique et de ravitaillement d'El Harrach, avant d'être transférée en 1975 vers son site actuel à Oran. L'établissement a connu plusieurs transformations avant d'être rebaptisé, en 2008, Ecole supérieure d'administration militaire.

RASD

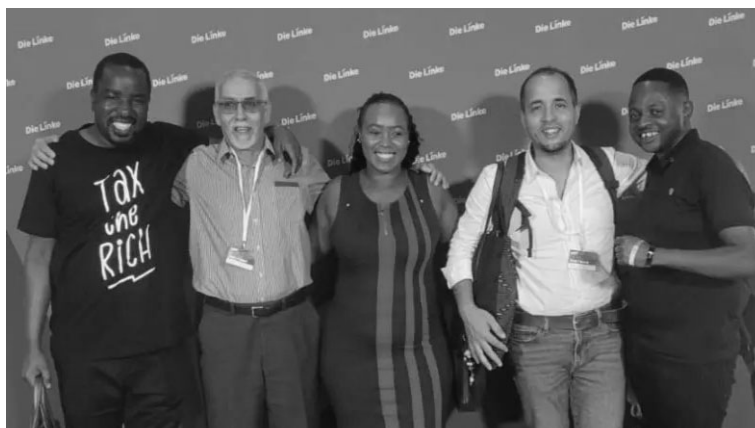
Une délégation du Front Polisario prend part au Congrès du parti allemand Die Linke

Une délégation du Front Polisario en Allemagne a participé aux travaux du 10e Congrès du parti allemand Die Linke (Le Parti de la Gauche), à l'invitation de ce dernier.

La délégation sahraouie, conduite par l'ambassadeur Mohamed El-Mamoun Ahmed, représentant du Front Polisario en Allemagne, a tenu plusieurs réunions avec les dirigeants du parti hôte, qui entretient des relations historiques de longue date avec le Front Polisario. La délégation a également mené des discussions approfondies avec les délégations étrangères présentes au congrès, notamment les représentants des partis frères du Kenya, de Tanzanie, d'Espagne, du Portugal, d'Iran, de Turquie et d'Estonie. La délégation sahraouie a également rencontré les organisations de jeunesse et étudiantes du parti, ainsi que la Fondation Rosa Luxemburg, bras politique et intellectuel du parti, dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations avec les partenaires progressistes en Allemagne. La participation de la délégation sahraouie à cette réunion politique constitue une nouvelle étape dans le renforcement de la présence diplomatique et politique de la cause sahraouie sur la scène allemande. Il convient de noter qu'en marge du 10e congrès de Die Linke, le député européen Martin Günther a organisé une exposition en solidarité avec la lutte du peuple sahraoui et sa juste cause. L'exposition a suscité un vif intérêt auprès des congressistes et des invités internationaux, offrant une tribune supplémentaire pour sensibiliser l'opinion publique à la légitimité de la cause sahraouie et contribuer à briser le blocus médiatique et militaire imposé au Sahara occidental.

UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE SAHRAOUIE EN VISITE DE TRAVAIL EN SUISSE

D'autre part, une délégation parlementaire sahraouie a entamé jeudi une visite de travail en Suisse dans le cadre des efforts visant à renforcer la diplomatie parlementaire et à sensibiliser l'opinion publique à la cause sahraouie. La délégation est composée des membres du Conseil national, Madame Abeida Hadhiya Hennoun, Aga Haddi et Limam Ramadan. La délégation a été reçue à Locarno, par le président de l'Association suisse d'amitié avec le peuple sahraoui.



Lors de rencontres avec plusieurs personnalités politiques suisses, la délégation a présenté un aperçu des derniers développements concernant la cause sahraouie, la situation du peuple sahraoui et les violations des droits humains qui se poursuivent dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation parlementaire sahraouie s'est rendue à Berne, la capitale suisse, où elle a effectué une visite de travail au ministère suisse des Affaires étrangères et rencontré des organisations partenaires ainsi que des représentants du Secrétariat d'État à l'économie.

La délégation a également rencontré l'ambassadeur Dominik Stillhart, directeur adjoint de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et commissaire fédéral à l'aide humanitaire.

Les discussions ont porté sur

les questions politiques, humanitaires et sociales liées à la cause sahraouie, ainsi que sur des questions de la santé, l'éducation, la jeunesse et le renforcement de la coopération. La délégation parlementaire sahraouie a poursuivi ses activités à Berne en participant à un forum sur la situation au Sahara occidental à la lumière des nouveaux développements géopolitiques et du rôle que la Suisse pourrait jouer pour soutenir les efforts de paix et le règlement du conflit au Sahara occidental.

La délégation a effectué une visite au Parlement suisse, où elle s'est informée du fonctionnement du système parlementaire suisse.

Elle a également remis un message du président du Conseil national sahraoui, Bachir Mustapha Sayed, au Groupe d'amitié parlementaire suisse.

MAURITANIE Le chef de l'Etat accorde sa grâce à neuf détenus condamnés pour terrorisme

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche sécuritaire nationale dans sa dimension intellectuelle, visant à lutter contre les discours d'extrémisme et de radicalisation, lesquels constituent une menace directe pour la sécurité des individus et de la société et dénaturent les finalités de notre religion musulmane ainsi que ses valeurs de tolérance et de modération, Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a chargé un groupe d'éminents oulémas, reconnus pour leur savoir, leur intégrité et leur droiture, d'engager un dialogue doctrinal approfondi avec plusieurs détenus condamnés pour des faits liés à l'extrémisme.

Ces échanges ont conduit la majorité des intéressés à reconsidérer leurs convictions et positions idéologiques, à exprimer leur repentir et à solliciter le pardon pour les préjudices causés à l'Etat et à la société. Ils ont également manifesté leur volonté sincère de revenir dans la voie de la rectitude et de se réinsérer pleinement dans la vie sociale.

Cette expérience confirme une nouvelle fois l'efficacité de l'approche sécuritaire mauritanienne dans la lutte contre l'extrémisme et le traitement de ses causes profondes, à travers une démarche conciliant fermeté dans la préservation de la sécurité de l'Etat et de la société, et ouverture à la révision idéologique ainsi qu'au repentir de ceux dont le retour à la raison a été établi. Cette approche a d'ailleurs été saluée tant au niveau régional qu'international.

Soucieux d'offrir à ceux qui ont révisé leurs convictions, mononcé à l'extrémisme et démontré la sincérité de leur repentir une réelle opportunité de réintégration dans la vie sociale normale, et à l'issue de l'achèvement des différentes phases du dialogue mené sous la supervision des autorités compétentes, lesquelles ont approuvé à l'unanimité les résultats obtenus, la Présidence de la République a annoncé que, par décret pris ce jour, il a été décidé ce qui suit :

– Trois (3) détenus de droit commun condamnés bénéficient d'une grâce portant sur le reliquat de leurs peines privatives de liberté, ainsi que sur les amendes, frais et dépens judiciaires mis à leur charge ;

– Six (6) condamnés bénéficient d'une commutation de leur peine principale, celle-ci étant réputée exécutée à hauteur de la durée déjà accomplie en détention.

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE LIBYENNE

Approche les 1,5 million de barils par jour, niveau le plus élevé depuis 2013

La production pétrolière libyenne approche les 1,5 million de barils par jour, son niveau le plus élevé depuis 2013. La Compagnie nationale de pétrole libyenne (NOC) a déclaré que la production pétrolière du pays avait atteint son plus haut niveau depuis plus d'une décennie, rapprochant ainsi le pays de son objectif stratégique de produire 1,5 million de barils par jour. D'après un communiqué de la NOC, la production de pétrole brut a atteint 1 438 560 barils par jour dimanche matin, tandis que la production de condensats s'élevait à 49 163 barils par jour. La production totale d'hydrocarbures a ainsi atteint 1 487 723 barils par jour, son plus haut niveau depuis 2013. Ces chiffres placent la Libye à portée de l'objectif de production annoncé précédemment par la

NOC, qui vise à augmenter la production de pétrole brut à 1,5 million de barils par jour d'ici fin 2026. Le président de la NOC, Masoud Suleman, a salué cette réussite lors d'une réunion au siège de la société à Tripoli, en présence des membres du conseil d'administration, des dirigeants des compagnies pétrolières exploitantes et des hauts responsables de la société. Suleman a salué les efforts des travailleurs et des compagnies pétrolières libyennes, affirmant que leur dévouement et leurs sacrifices avaient été essentiels pour atteindre cet objectif de production malgré les défis auxquels le secteur est confronté. Il a également félicité les équipes techniques et administratives de la société pour leur surveillance continue des opérations sur l'ensemble des champs pétroliers et des installations de

production libyens, ainsi que pour leur réactivité face aux difficultés opérationnelles. Le directeur de la NOC a déclaré que la société continuerait à travailler au même rythme pour atteindre son objectif de production avant la fin de l'année, soulignant qu'une production plus élevée soutiendrait l'économie libyenne et contribuerait à un développement économique plus large. La Libye possède les plus importantes réserves de pétrole prouvées d'Afrique, et la récente augmentation de la production témoigne des efforts continus déployés par la Compagnie nationale de pétrole pour remettre en état les infrastructures, développer les gisements existants et attirer de nouveaux investissements dans le secteur énergétique du pays.

RÉFORME DU CODE DE L'INVESTISSEMENT EN TUNISIE :

Un texte clé examiné au parlement

La commission de planification stratégique, de développement durable, de transport, d'infrastructure et d'aménagement du territoire à l'Assemblée des représentants du peuple tenait, hier, une séance de travail en deux temps.

UNE SÉANCE CONSACRÉE À PLUSIEURS TEXTES LÉGISLATIFS

Selon l'ordre du jour annoncé, les travaux de la commission seront répartis entre une séance matinale et une séance de l'après-midi, avec l'examen de plusieurs propositions de loi portant notam-

ment sur la régularisation de certaines situations immobilières et la révision du cadre juridique de l'investissement.

LA RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS EXAMINÉE LE MATIN

La séance du matin consacrée à la poursuite de l'examen de la proposition de loi relative à la régularisation de la situation des bâtiments construits en violation des permis de bâtir, portant le numéro 74/2025. La commission poursuivrait également l'étude de la proposition de loi relative à l'adoption de mesures exception-

nelles pour la régularisation des bâtiments et des projets réalisés dans des zones agricoles à vocation transformée, portant le numéro 101/2025. Ces textes visent à traiter des situations liées aux constructions non conformes aux autorisations délivrées, ainsi qu'aux projets implantés dans des zones agricoles ayant connu une évolution de leur vocation initiale.

LE CODE DE L'INVESTISSEMENT AU CENTRE DE LA 2EME SÉANCE

La séance de l'après-midi sera,

quant à elle, consacrée à la poursuite de l'examen de la proposition de loi portant amendement et complément de la loi n°71 de l'année 2016, datée du 30 septembre 2016, relative à l'investissement. Cette proposition porte le numéro 26/2024.

Ce dossier intervient dans un contexte marqué par la nécessité d'adapter le cadre législatif de l'investissement aux exigences économiques actuelles, notamment en matière de simplification des procédures, d'amélioration du climat des affaires et d'encouragement des projets économiques.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

L'AGRICULTURE FAMILIALE EN ALGÉRIE :

Plaidoyer pour une stratégie nationale de sa promotion

Mohamed KHIATI (*)

Docteur et Expert Agronome.

1. Contexte de prélude :

Partout dans le monde, l'on s'accorde à dire que l'agriculture familiale constitue l'une des bases de la sécurité alimentaire durable étant donné qu'elle fournit une large part de l'alimentation. C'est un modèle d'organisation où la gestion et la main-d'œuvre repose principalement sur la famille. Selon la FAO (2014), elle est un moyen d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole. Les exploitations familiales évoluent l'une avec l'autre et l'une par l'autre pour combiner des fonctions économiques, environnementales, sociales et culturelles».

L'on estime cependant dans les milieux spécialisés que le terme « agriculture familiale » est difficile à préciser compte tenu de la variabilité des contextes et des conditions agro-écologiques, des caractéristiques territoriales, de la disponibilité d'infrastructures, de l'environnement politique et des conditions démographiques, économiques, sociales et culturelles qui influent ses structures, ses activités et ses fonctions. Aussi, l'on relève que si l'agriculture familiale soit la forme d'exploitation majoritaire dans les systèmes agraires, elle n'est pas souvent recensée dans les statistiques agricoles qui tendent à comptabiliser surtout les exploitations dites professionnelles, patronales ou entrepreneuriales.

L'on se rappelle qu'au niveau international, les Nations Unies avaient proclamé l'année 2014, comme étant « l'année internationale de l'agriculture familiale » dont le but de rehausser l'image de cette catégorie d'agriculture et marquer son apport indéniable dans la sécurité alimentaire, l'éradication de la faim et de la pauvreté, et son rôle dans la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement et le développement durable. Plus tard, en 2017, les NU ont déclaré la période (2019-2028), en tant que Décennie de l'agriculture familiale, pour « stimuler le développement de politiques et d'investissements publics en faveur de ce type d'agriculture dans une perspective globale, en libérant le potentiel de transformation des agriculteurs et agricultrices familiaux en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), à l'horizon 2030.

Dans le sillon de ces acceptions, il est admis que l'agriculture familiale représente une opportunité d'effectuer des changements positifs dans les systèmes de production alimentaire puisqu'elle regorge de ressources pouvant relever les défis socio-économiques et environnementaux par sa capacité à asseoir l'équilibre des territoires notamment en matière de résilience des agro-systèmes et des systèmes alimentaires, d'adaptation aux changements climatiques, de préservation de la biodiversité puisqu'elle est gardienne de 75% des ressources agricoles mondiales.

On fit note par ailleurs, dans les milieux scientifiques que les



petites exploitations familiales peuvent relever les défis complexes sous condition qu'elles soient effectivement intégrées dans les politiques agricoles et rurales en bénéficiant au même titre que les agricultures patronales et entrepreneuriales, des aides publiques ciblées susceptibles de les transformer en facteur réel de développement.

2. Quelques indicateurs de l'AF dans le monde.

En 2014, la FAO fit état de l'existence d'environ 500 millions d'exploitations agricoles familiales à travers le monde produisant environ 80% des denrées alimentaires mondiales. Du fait de leur prévalence et de leur production, elles sont « vitales pour combler les déficits alimentaire et réduire la faim et la pauvreté. En cette date, la population rurale représentait 41% de la population de la planète dont l'agriculture détient 43% des actifs (1,4 milliards de personnes) constituant la force de travail, sachant toutefois qu'environ 84 % des exploitations agricoles possèdent moins de deux (2) hectares et celles de plus de 50 hectares s'adjugent les 2/3 des terres agricoles mondiales.

Au niveau de la région MENA (Proche-Orient et Afrique du Nord), la contribution de l'agriculture familiale à la production agricole est variable ; elle est évaluée à 80 % pour les cultures annuelles, pérennes et l'élevage et constituent 75 à 85 % de l'ensemble des exploitations agricoles. Elles sont un champ d'action en termes d'amélioration et de diversification des modèles agro-alimentaires. Ainsi, l'on conçoit, en vertu de ces acceptions que l'agriculture familiale représente un pilier fondamental du développement intégral et tire sa spécificité à travers trois dimensions principales, soit :

- Une dimension socioculturelle qui repose sur la ressource humaine familiale, avec une multitude de relations, d'objectifs et de stratégies combinant à la fois, préoccupations individuelles et collectives, tout en mettant en

avant les valeurs de solidarité du fait de la diversité de leurs activités ;

- Une dimension économique qui intègre ou combine une gamme diversifiée d'activités en rapport avec les objectifs prioritaires (la consommation, le stockage, la commercialisation et le souci de minimisation des risques ;

- Une dimension technique qui s'appuie sur le désir de sauvegarder et d'améliorer la ressource en terre et en eau dont elle dépend mais aussi le souci d'innover sur le plan technique et économique (c'est-à-dire moderniser) en réponse à l'évolution du contexte et des défis du présent et du futur.

Il est par ailleurs reconnu que ce sont les exploitations familiales qui mobilisent, en général, les ressources locales et les savoir-faire traditionnels et locaux et qui font preuve d'innovation pour s'adapter aux diverses contraintes et menaces auxquelles, elles font face.

Elles se caractérisent également par une diversification et l'intégration des activités de production et de transformation, ainsi que l'utilisation par la famille, des produits de la ferme pour l'auto-consommation.

Leurs configurations socio-économiques ont pu se maintenir malgré les nombreuses difficultés auxquelles font face tels l'exiguïté des superficies, les changements climatiques, la récurrence des sécheresses et l'aridité, les inondations etc. ainsi que l'attrait exercé sur les jeunes, par d'autres activités plus lucratives qui menacent la durabilité de ce type d'exploitations.

C'est pourquoi les politiques publiques doivent prendre en charge ces diverses situations moyennant l'accompagnement et l'assistance technico-économique de ces explorations.

La contribution du genre dans l'agriculture familiale et dans le développement agricole, rural et piscicole (Agriculture intégrée à la pisciculture) est connue et reconnue. Ses principaux apports sont : d'assurer la sécurité alimentaire en maintenant une activité

agricole productive dans les zones rurales les plus difficiles, de garantir des emplois pour les jeunes ruraux, de préserver les ressources naturelles, par des méthodes d'exploitation qui tiennent compte de leur durabilité, ainsi que des savoir-faire traditionnels, ce qui permet de préserver les ressources phytogénétiques et les produits du terroir.

3. Agriculture familiale en Algérie.

a. Eléments de prélude :

En Algérie, l'agriculture a été et continue à être au centre des grands choix politiques du pays de manière que le souci rémanent de la sécurité alimentaire a toujours requis une dimension stratégique dans toutes les politiques publiques adoptées pour lui imprimer le cachet de souveraineté nationale. Aujourd'hui et en référence aux données statistiques disponibles, l'agriculture utilise une superficie de 47,8 millions ha dont 44 millions ha représentent la superficie agricole totale comprenant une superficie cultivable (SAU) de 8,58 millions ha, dont 1,5 millions ha sont en irrigué. La surface agricole totale comprend les espaces éco-systémiques formés de parcours steppeux estimés à 32,7 millions ha et un couvert forestier de 4,1 millions ha et alfatier de 2,8 millions ha (BNEDER, 2022).

C'est sur cet espace composite formé de zones agro-écologiques que se déroulent les interventions du développement. A présent, l'agriculture contribue à hauteur de 14,7% au PIB et emploie une population active agricole de 2,7 millions de personnes. Alors que le taux de couverture des besoins nationaux par la production nationale est de 75%. En termes de valeur de production, les services du MADR, l'estiment à 4.550 milliards de DA en 2022 (déclaration de politique générale du gouvernement). Elle était de 3.491,2 milliards de DA, en 2021. Cette valeur de production est le fait de 1,274 millions d'exploitations agricoles. Elle est portée en 2021, par les zones à hauteur de 1.318,3

milliards de DA (37,6 %) pour les plaines et le littoral; 671 milliards de DA (17,1%), pour les zones de montagnes caractérisées essentiellement par l'agriculture familiale; de 600,4 milliards de DA (19,2 %), pour les hauts plateaux et de 901,4 milliards de DA (25,7%), pour le Sud (MADR, 2022). Alors qu'on fait noter que de nombreuses exploitations sont localisées dans les zones de montagnes, de plaines et de steppe dont la plupart sont exigües et de petites tailles. Ces statistiques révèlent les progrès réalisés par le secteur de l'agriculture et les capacités de la production nationale à absorber la demande additionnelle résultant du croît démographique, de l'augmentation de la consommation des ménages mais aussi à stabiliser sa part relative dans les disponibilités alimentaires, c'est dire que la croissance agricole est portée, en grande partie par les petites exploitations agricoles familiales qui n'ont seulement participé à la sécurité alimentaire des ménages, mais également à l'économie agricole et la macroéconomie du pays.

b. Dimension « agriculture familiale »

Dans le contour de l'agriculture familiale, une virée rétrospective fondée sur les données du RGA effectué en 2001, font état de l'existence de 1.023.799 exploitations agricoles dont 70% ont une superficie comprise entre 0,1 et 10 ha représentant 25,4 % de la SAU, 22,6% est comprise entre 10 et moins de 50 ha, soit 51,8 % des terres cultivables. Tandis que 1,9 % ont de « grandes exploitations » avec une superficie égale ou supérieure à 50 ha, soit 22,7 % de la SAU.

Alors que les exploitations de 200 ha et plus occupent 5,4% de la SAU, ne représentent que 0,1% du nombre total de l'ensemble des exploitations agricoles. En matière d'actifs, les données du RGA, estiment que les actifs familiaux (permanents et saisonniers) représentent un effectif de 3.349.447 employés, dont 768.984 femmes, répartis en 1.460.207 exploitants et co-exploitants dont 113.270 femmes et 1.889 240 ouvriers constituant la main d'œuvre familiale dont 655 714 sont des femmes.

Il est observé d'autre part que les salariés permanents sont de 108.556 ouvriers, dont 4 958 femmes et les salariés saisonniers sont de 963 355 ouvriers dont 23 487 femmes. En matière de statut juridique des terres agricoles, des réformes importantes ont été engagées notamment en ce qui concerne les terres relevant du secteur public traduites particulièrement par l'accession à la propriété foncière agricole et la mise en valeur des terres par la concession, mais, il reste que, s'agissant du secteur privé, les terres de type « Melk personnel » représentent 252. 331 exploitations (24,65%) et de type « Melk en indivision » non titré représente 261. 005 exploitations soit 25,49%, selon les données du RGA.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Au total, 50,14% des exploitations sont sans titre et elles représentent 41,05% de la SAU, soit 3.472.344 hectares. Le RGA révèle que pour l'âge des exploitants agricoles, les chefs d'exploitation ayant « plus de 60 ans » représentent 37% (377.388) du total et se répartissent par classe de SAU de la manière suivante :

- Moins de 10 ha représentent 265.244 chefs d'exploitation (70%);

- 10 à moins de 50 ha : 90.393 chefs d'exploitation (24%);
- 50 à moins de 200 ha : 6.967 chefs d'exploitation (1,9%).

En termes de genre, 51% des chefs d'exploitation de la gent féminine ont « plus de 60 ans » et plus de 48% ont « 70 ans et plus » et 2,1% ont « moins de 30 ans » alors que pour l'élément masculin, 36,2% des chefs d'exploitation ont « plus de 60 ans ». Parmi eux 43,5% ont « 70 ans et plus », 5,5% ont « moins de 30 ans ».

En matière de formation agricole, 2,7% des chefs d'exploitation (27.158) ont une formation agricole dont 98,5% sont des hommes et 1,5% sont des femmes. Parmi les 27.158 chefs d'exploitation 53% ont bénéficié d'un cycle de perfectionnement et 20% sont des techniciens supérieurs ou des ingénieurs agronomes.

Concernant l'accès aux crédits agricoles, à la sécurité sociale et aux assurances, l'on relève que les exploitants agricoles bénéficient du crédit de campagne agricole (RFIG) et du crédit « Attahadi » destiné aux investissements dans les filières de production, les intrants, l'irrigation, le financement du programme machinisme agricole. Le RGA, fait toutefois état de l'existence d'un désinvestissement et une décapitalisation au sein des exploitations agricoles puisque que seules 3% recourent à un crédit bancaire et 8% d'entre elles déclarent avoir contracté une assurance agricole.

Telles sont résumés quelques indicateurs du RGA, relatifs aux exploitants et exploitations, mais tout laisse croire, aujourd'hui, que depuis les choses ont changé. Aussi et dans l'esprit de ces données, on tend juste, à tort ou à raison, à considérer les petites exploitations agricoles en tant qu'entités structurelles de type « agriculture familiale », dans la mesure où, il n'existe, à l'heure actuelle, aucun cadre légal ou réglementaire définissant ce type d'agriculture en Algérie.

c. La nécessaire stratégie de promotion de l'agriculture familiale

Aujourd'hui, on ne fait qu'admettre au plus, des définitions à connotations administratives en considérant la taille des exploitations mesurée en superficies alors que l'agriculture familiale est identifiée à travers de nombreux critères. Certaines organisations professionnelles à l'instar des chambres d'agriculture assimilent les exploitations de moins de 10 hectares aux exploitations familiales, alors que le « Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles (FSAEPEA) » retient le seuil de moins d'un hectare en sec et moins de 0,5 hectare en irrigué. En Algérie, 70% des exploitations ont ce caractère d'agriculture familiale basé sur l'indicateur « superficie ». Elles assurent notamment la sécurité alimentaire des ménages et contribuent collectivement à la production agricole locale et nationale. Elles s'adonnent, pour l'essentiel, à l'activité agricole, mais ne produisent en fait qu'en quantités restreintes et se caracté-

térisent foncièrement par un lien privilégié entre l'activité économique, la structure familiale et le terroir. Ce type d'agriculture, majoritaire de surcroît, peut parfois obtenir des résultats alimentaires, sociaux et environnementaux bien meilleurs que les grandes exploitations agricoles par addition de la valeur de leurs productions en présentant des avantages comparatifs par rapport aux autres formes d'agriculture. Si la distinction est de mise, l'enjeu consiste à trouver des approches adaptées pour faire coexister intelligemment l'agriculture familiale avec les autres agricultures de type patronal et entrepreneurial. L'on établit par ailleurs, à l'échelle mondiale que ce type d'agriculture est garant de la gestion et de la préservation des ressources naturelles en assurant leur pérennité dans la mesure où elle préserve les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation saine et équilibrée, le maintien de la biodiversité agricole et l'utilisation durable des ressources d'où l'importance d'engager la réflexion autour de l'agriculture familiale pour la considérer dans les programmes de développement agricole et rural. Cependant, bien qu'elle présente tant d'avantages, l'agriculture familiale est soumise à des contraintes liées essentiellement à la maîtrise et à l'appropriation technique, au processus de dégradation des ressources en terres et en eau et à l'environnement, en outre de ses faibles capacités en matière d'investissement. Ce qui semble suggérer leur mise à niveau de sorte que l'introduction de nouvelles pratiques de production dans les systèmes agraires permettrait d'accroître la production agricole des exploitations familiales et assurer leur expansion. Le soutien des politiques agricoles demeure certes au cœur du processus de développement des exploitations agricoles sans distinction aucune constituant un avantage indéniable qu'il faudra consolider, mais cependant, les capacités de développement des exploitations familiales restent dépendantes du niveau de leurs revenus qui déterminent leur possibilités d'investissement qui devra favoriser leur rentabilité d'où surgit l'idée de leur mise à niveau pour qu'elles soient plus aptes à contribuer au développement socioéconomique d'une manière générale. La pluralité des instruments adoptés par l'Etat est évidemment un atout positif. Mais elle pose des difficultés en termes de compréhension, d'assimilation des dispositifs et de superposition de mesures, qui, en réalité ouvre plus de possibilités d'obtention de crédits, de soutien ou de subventions, sachant toutefois que l'agriculture familiale joue un rôle central dans les circuits locaux de production, de commercialisation et de consommation, non seulement en créant des emplois, mais aussi en générant des revenus et de richesses en stimulant et en diversifiant les économies locales. Elle est la principale productrice de denrées alimentaires consommées à l'échelon local d'une zone donnée. Les marchés locaux hebdomadaires observés dans les zones rurales étant la parfaite démonstration.

Dans ce cadre, la recherche de solutions accessibles et adaptées pour un meilleur avenir de l'agriculture familiale pourrait offrir la possibilité de mettre en œuvre un projet de modernisation prônant une agriculture compétitive visant des perspectives de mise à niveau en s'appuyant sur les différents modèles de financement en direction de l'agriculture familiale.

Aussi, et d'une façon globale



convient-il d'engager par les milieux spécialisés (agronomiques ou économiques) des études approfondies sur l'agriculture familiale en Algérie, car la production scientifique en la matière demeure jusque là très faible et se mesure à certaines études à l'instar de celle réalisée par le CIHEAM- IAMM en partenariat avec l'INRAA (voir abréviation), sur : « l'agriculture familiale à petite échelle au proche orient et en Afrique du Nord: Focus sur l'Algérie », s'inscrivant dans le cadre de « l'initiative régionale sur l'agriculture à petite échelle pour un développement inclusif » de la FAO, dont les résultats ont publiés en 2021.

A rappeler toutefois que l'objectif global de cette étude visait l'examen de l'état de ce type d'agriculture dans le but de générer un plan d'action à moyen terme pour catalyser le développement durable et inclusif de la petite agriculture familiale en Algérie sur la base d'une typologie structurelle des petites exploitations familiales dans les différentes zones agro-écologiques basée sur les ressources et moyens de production, en particulier les ressources foncières et les ressources en eau mobilisées dans les exploitations.

Au terme de ladite étude, une série de recommandations fut avancée et qui pour l'essentiel portent sur la nécessité d'élaborer une définition légale et spécifique de l'agriculture familiale en Algérie tenant compte des contextes agro écologiques et ce, en vue d'appuyer le processus de reconnaissance des « petites exploitations agricoles familiales » et leur intégration dans les dispositifs d'aides publiques et de situer l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, rurales et alimentaires et tout particulièrement à travers des mécanismes d'appui (agriculture et développement rural, PME, environnement et aménagement du territoire, ressources en eau, solidarité nationale, culture et artisanat).

L'étude suggère par ailleurs d'intégrer dans le système national d'information statistique, les indicateurs susceptibles d'aider à apprécier le poids économique et social de ce type d'agriculture et ce, par la considération de leur apport dans le contexte des (RGA), d'appuyer la création et l'encadrement d'organisations sociales dédiées à la préservation et à la promotion de l'agriculture familiale et sécuriser les agriculteurs par l'octroi de statuts fonciers (notamment aux caté-

gories de jeunes et femmes...), en favorisant l'investissement à moyen et long terme dans les petites et moyennes exploitations agricoles familiales et réfléchir à des systèmes permettant d'éviter le morcellement des exploitations.

Au titre de l'encadrement, ladite étude a recommandé la promotion d'une politique appropriée d'incitation des jeunes et des femmes à rester dans la région et à opter pour le travail agricole afin de renforcer le rôle de la main d'œuvre, d'envisager le rajeunissement des exploitants agricoles et d'engager des programmes de renforcement leurs capacités en connaissances techniques et scientifiques (formation et vulgarisation) en relation avec les établissements de formation, des instituts techniques et de recherche agronomique.

Il s'agit également dans la démarche, de favoriser les crédits et les assurances agricoles mutuelles susceptibles de prendre en charge le caractère très risqué des activités agricoles, à même de permettre un accès au plus grand nombre et de pérenniser les investissements dans les exploitations agricoles et de cibler les soutiens agricoles en faveur de l'agriculture familiale et intégrer à terme, le soutien aux activités de protection des ressources naturelles et de l'environnement dans les zones de montagnes, stepiques et oasiennes.

Alors qu'en termes de programmes de recherches-développement, l'étude suggère d'orienter ses axes vers les questions inhérentes à l'agriculture familiale (sociologie notamment) à décliner en projets de coopération et actualiser la base de connaissance sur les exploitations qui présentent une grande diversité du point de vue des caractéristiques socio-économiques, du mode d'organisation et de fonctionnement, et autres en fonction des zones agro-écologiques.

Enfin, aujourd'hui, il serait, pensons-nous, utile d'engager la réflexion autour du sujet de l'agriculture familiale pour lui imprimer un cadre juridique et réglementaire compte tenu de son apport indéniable à la sécurité alimentaire et au développement local car, ce type d'agriculture n'est que peu pris en charge dans les statistiques agricoles bien que l'on sache pertinemment qu'elle contribue à l'économie agricole et rurale et à la promotion économique et sociale en général. Comme, il serait de pleine mesure d'intégrer des indicateurs d'appréciation et de mesure de la participation de cette forme d'agri-

culture dans le cadre du contenu du recensement général de l'agriculture prévu au cours des mois à venir.

Cela dit et en l'attente, il est suggéré de renforcer les capacités des acteurs de la catégorie « agriculture familiale » en intensifiant les activités d'appui technique, de vulgarisation et de conseil et d'inciter à la création de coopératives de services notamment pour les diverses catégories en milieu rural à travers des approches favorisant l'investissement et la mise à niveau des petites exploitations familiales

Enfin, une stratégie opérationnelle nationale visant ce type d'agriculture revêt à l'heure actuelle, une importance capitale étant donné que globalement, l'agriculture algérienne est caractérisée par le caractère privé des exploitations agricoles constituant un système agricole garant de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles.

(*) **Mohamed KHIATI,**
Docteur et Expert Agronome.
Khiame61@yahoo.fr

Notes et références :

1. FAO (2014), « Qu'est-ce que l'agriculture familiale ? », site de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014).
2. Définition conceptuelle proposée par le Comité de pilotage international de l'AIAF. FAO, 2014, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation.
3. FAO, CIHEAM-IAMM et INRAA. 2021. Étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du nord pays : focus. Algérie. https://www.researchgate.net/publication/351761419_L'agriculture_familiale_a_petite_echelle_au_proche_orient_et_en_Afrique_du_Nord_Focus_sur_l'Algérie_SmallScale_Family_Farming_in_the_Near_East_and_North_Africa_Focus_on_Algeria [accessed Feb 01 2023].

Abréviation :

CIHEAM : Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes ;
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
IAM : Institut agronomique méditerranéen ;
INRAA : Institut national de recherche agronomique d'Algérie.

L'EXPRESSION

LE BRENT TERMINE LA SEMAINE AU-DESSUS DES 80 DOLLARS

Le baril fait de la résistance

L'annonce d'un accord entre l'Iran et les États-Unis a fait lourdement chuter les cours de l'or noir.

Le recul s'est esquissé dès le premier jour de cotation hebdomadaire de la semaine qui s'est achevée le 19 juin. Les deux références internationales du marché du pétrole (le Brent de la mer du Nord et le West Texas Intermediate) ont lâché plus de 4 dollars. Que s'est-il passé ? Les cours du brut ont nettement reflué, entraînés par l'annonce d'un accord de paix entre Washington et Téhéran, qui laisse entrevoir un retour à la normale des flux pétroliers dans le détroit d'Ormuz. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a perdu 4,76%, à 83,17 dollars. Il a touché en séance un plus bas à 82,40 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate pour livraison en juillet s'est replié de 4,87% à 80,75 dollars, peu après être tombé sous la barre des 80 dollars pour la première fois depuis mi-mars. Comment ont réagi les spécialistes ? « L'optimisme du marché pétrolier quant à la conclusion d'un accord s'est avéré justifié », a souligné Gregory Brew, analyste chez Eurasia Group. L'Iran et les États-Unis avaient convenu la veille de mettre fin à près de quatre mois de guerre. Peu de détails ont été officiellement publiés, mais le président américain a déclaré lundi que le détroit d'Ormuz, artère essentielle par où transitent plus de 20% de la consommation mondiale d'or noir, serait "complètement ouvert" le 19 juin, jour prévu de la



cérémonie de signature de l'accord à Genève. « Navires du monde entier, mettez les moteurs en marche. Que le pétrole coule à flots ! » s'est félicité Donald Trump sur son réseau Truth. Le pétrole ne coulera pas à flots et pourtant, les cours ont continué de chuter mardi, toujours influencés par la perspective d'un retour à la normale des flux pétroliers après l'annonce de l'accord de paix entre Washington et Téhéran. Le baril de Brent de la mer du Nord a glissé de 5,06%, tombant à 78,96 dollars. Il est passé sous le seuil des 80 dollars pour la première fois depuis début mars. Celui de West Texas Intermediate a perdu 5,82%, à 76,05 dollars. « On assiste à une fuite massive des investisseurs hors du marché », a fait remarquer Stephen Schork, analyste de The Schork Group.

« Tout comme nous avions connu une véritable frénésie à l'achat au début de la guerre au Moyen-Orient, c'est désormais l'inverse qui se produit » a-t-il ajouté.

Les prix rebondiront tout de même, mercredi, pour terminer en petite hausse, les opérateurs se montrant prudents avant la signature prévue du protocole d'accord par Téhéran et Washington pour mettre fin à la guerre au Moyen-Orient.

Après presque quatre mois de blocage à cause du conflit, le détroit d'Ormuz devait rouvrir vendredi, jour de la signature du texte. « Cet accord permettra d'instaurer une paix fragile jusqu'à la fin de l'année » estime Gregory Brew, d'Eurasia Group. « Les obstacles à sa mise en oeuvre restent importants. » L'analyste a notamment mentionné que « les tensions persistantes entre l'Iran et Israël » qui risquent de « mettre à l'épreuve » l'entente entre Washington et Téhéran. Le Brent de la mer du Nord gagnera 0,75%, à 79,55 dollars. Le West Texas Intermediate avancera pour sa part de 0,97% à 76,79 dollars. Devant une telle situation les cours du pétrole ont terminé en ordre dispersé jeudi, les

opérateurs tentant de mesurer l'impact du protocole d'accord fraîchement signé par Washington et Téhéran sur les flux pétroliers dans le Golfe.

Après avoir évolué en nette baisse pendant la majeure partie de la séance, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, s'est retourné juste avant la clôture, grappillant finalement 0,38% à 79,85 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate pour livraison en juillet, a reculé de 0,25% à 76,60 dollars. Dans un sursaut d'orgueil successif dont ils ont le secret les cours de l'or noir poursuivront leur redressement le 19 juin. Le Brent de la mer du Nord clôturera la semaine sur un gain de 72 cents à 80,57 dollars. Le WTI grappillera 69 cents à 76,54 dollars. Rien ne dit que les prix s'arrêteront là, l'Iran ayant annoncé samedi « fermer » le stratégique détroit d'Ormuz. Le baril continuera à faire de la résistance...

EL MOUDJAHID

DJAMEL CHERDOUD,
PDG DE NAFTAL :**« 3,5 millions de pneus seront importés »**

Le problème des pneumatiques sera définitivement résorbé, d'ici la fin du mois de septembre, à la faveur de cette opération d'importation d'envergure. S'exprimant, lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Naâma, M. Cherdoud a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics, sous l'impulsion du président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a instruit Naftal d'assurer l'importation directe des pneumatiques afin de réguler le marché, de garantir la disponibilité du produit et de renforcer la sécurité routière. Dans ce contexte, Djamel Cherdoud a indiqué qu'un appel d'offres sera prochainement lancé pour l'acquisition de ces volumes supplémentaires, dans le but de consolider les approvisionnements et d'assurer une couverture régulière du marché national. Le PDG de Naftal a rappelé qu'environ un million de pneus ont déjà été importés, dans le cadre de cette opération, dont 700.000 unités réceptionnées et près de 500.000 déjà distribuées, à travers les différents points de vente et stations-service du pays. Il a, également, mis en avant la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux demandes d'acquisition de pneumatiques, accessible via « e-mahataNaftal », conçue pour organiser la demande, assurer la traçabilité et limiter les pratiques spéculatives sur le marché. Djamel Cherdoud a souligné que ce dispositif a permis d'identifier plus de 25.000 tentatives d'inscriptions irrégulières, notamment des demandes multiples visant la revente, ce qui a conduit au renforcement des mécanismes de contrôle, notamment l'exigence de la carte grise, afin de garantir un accès équitable et transparent. Il a ajouté que cette intervention a eu un impact direct sur le marché, avec une baisse significative des prix, le pneu passant d'environ 24.000 dinars à près de 13.000 dinars l'unité. Il a conclu, en affirmant que l'ensemble des mesures mises en place permettra, à terme, de parvenir à une stabilisation durable du marché et de mettre définitivement fin aux perturbations enregistrées sur le marché des pneumatiques. Il convient de rappeler que cette mesure s'inscrit dans un effort national plus large visant à renforcer la structuration de la filière industrielle des pneumatiques en Algérie, en parallèle des perspectives de production locale. Dans ce cadre, plusieurs projets industriels sont en cours de développement ou déjà lancés à travers le territoire national. À Aïn M'lila (wilaya d'Oum El-Bouaghi), une unité de production de pneumatiques figure parmi les investissements les plus avancés, avec une capacité annoncée dépassant 2 millions d'unités par an, pour les véhicules et équipements spécialisés. À Touggourt, un projet structurant de fabrication de pneus pour véhicules légers et lourds a été lancé, avec une capacité estimée à environ 5 millions d'unités par an. À Oran (Tafraoui), un projet industriel de grande envergure, mené avec des partenaires étrangers, prévoit une montée en puissance progressive, avec une capacité de production significative et un taux d'intégration locale en amélioration constante. Au-delà de ces projets, la filière pneumatique s'inscrit dans une vision de souveraineté industrielle, avec pour objectif de réduire la dépendance aux importations et de positionner progressivement l'Algérie sur une trajectoire d'autosuffisance, voire d'exportation à moyen terme, à l'horizon 2027.

LE JOUR D'ALGÉRIE

ITALIE - ÉTATS-UNIS

Dispute diplomatique entre Donald Trump et Giorgia Meloni

Le président américain Donald Trump a relancé, samedi 20 juin, son différend avec l'Italie et sa Première ministre, affirmant sur sa plateforme Truth Social que Giorgia Meloni avait sollicité une photo avec lui « encore et encore », lors du sommet du G7. L'intéressée a dénoncé des attaques « insensées ». « Meloni a demandé, encore et encore, une photo avec moi pendant la réunion du G7 en France », a écrit le président américain samedi sur Truth Social. C'est ainsi que Donald Trump reprenait des déclarations tenues quelques jours plus tôt dans une interview téléphonique accordée à la chaîne italienne La7, des propos qui suscitent la colère de Rome depuis cette semaine. Le président américain a poursuivi : « Elle se débrouille mal en Italie en matière de popularité, peut-être parce qu'elle a tourné le dos aux États-Unis d'Amérique, un pays qui aime et protège vraiment l'Italie ». La Première ministre italienne lui a répondu sur Instagram, dans un message en anglais accolé au sien : « Ces attaques constantes et non provoquées sont insensées ». Sur sa popularité, a-t-elle ajouté, le fait d'être son amie « ne l'a certainement pas aidée », précisant qu'elle ne dépendait pas de cette relation et invitant son interlocuteur à « se concentrer sur la sienne ». Mais d'où vient cette querelle entre les deux dirigeants ? Tout est parti d'un entretien accordé vendredi 19 juin par le président américain à La7. Selon une transcription écrite de cet échange, il y affirme que la Première ministre italienne l'avait « supplié » de prendre une photo avec lui en marge du G7. « Elle avait tellement envie de prendre une photo avec moi. Je ne l'au-

rais pas fait, mais j'ai eu pitié d'elle ! », a-t-il déclaré dans cette retranscription. En réaction, la Cheffe du gouvernement italien a publié vendredi sur X une vidéo où elle se dit « consternée » par des déclarations qu'elle juge « totalement inventées ». « Je ne comprends pas pourquoi le président des États-Unis se comporte ainsi envers ses propres alliés – ce n'est d'ailleurs pas la première fois », a-t-elle affirmé. Elle a ajouté : « Je ne peux que déplorer qu'il ne fasse pas preuve de la même détermination envers les ennemis de l'Occident, envers les ennemis des États-Unis, envers des dirigeants avec lesquels il se montre au contraire bien plus conciliant ». Dans son message de samedi, le président américain a également reproché à la Première ministre italienne, et plus largement aux autres États membres de l'Otan, leur manque de soutien dans la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran. « Elle ne nous a même pas laissé utiliser les pistes d'atterrissage ou les tarmacs, un désagrément important », a-t-il dit, en référence au refus de l'Italie, fin mars, d'autoriser des avions de combat américains engagés dans cette guerre à atterrir sur une base en Sicile. La Cheffe du gouvernement italien a ainsi rétorqué que l'usage des bases militaires américaines sur le sol italien était « régi par des accords que nous avons toujours respectés et qui ne peuvent pas être violés tant qu'elle est Premier ministre ». Dans la partie en italien de son message, elle a assuré qu'elle ne « reviendra pas sur le sujet » des attaques du président américain, « car je crois toujours à l'unité de l'Occident et je ne pense pas que ce spectacle

soit à la hauteur de notre mission ». Mais ce n'est pas la première fois que le dossier iranien crée des tensions entre les deux chefs d'État. En avril déjà, le président américain avait critiqué la Première ministre italienne pour son refus d'engager son pays dans la guerre en Iran, se disant « sous le choc » et déçu par « son manque de courage ». En réponse à cette querelle, le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a annoncé au lendemain de l'interview de Donald Trump, l'annulation de sa visite aux États-Unis, prévue les 21 et 22 juin. Il a dénoncé des « propos graves et offensants ». Cette annulation en a entraîné une autre, celle d'une conférence sur les liens économiques entre les États-Unis et l'Italie, qui devait se tenir cette semaine à Miami en présence du ministre italien et du chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio. Le département d'État américain en a confirmé l'annulation. Élu en octobre 2022 à la tête d'une coalition ultra conservatrice, la Première ministre italienne comptait jusqu'ici parmi les alliés européens les plus proches du président américain. Elle avait d'ailleurs volontiers joué les médiatrices entre Washington et les Européens. À l'issue du sommet du G7 à Evian, mercredi 17 juin, elle avait pourtant assuré qu'il n'y avait « aucune friction » et évoqué un « climat très positif ». Elle avait cependant reconnu qu'elle et le président américain avaient chacun « un caractère bien trempé ». Les deux dirigeants avaient d'ailleurs été vus côte à côte à plusieurs reprises durant le sommet, notamment lors d'un échange sur un canapé, à l'issue duquel il avait semblé lui tapoter l'épaule.

L'OCCUPATION SIONISTE ET SES COLONS MULTIPLIENT LES VIOLATIONS

Bombardements, démolitions et arrestations, le quotidien des Palestiniens s'alourdit

L'occupation sioniste et ses colons multiplient les violations en Palestine occupée. Le quotidien des Palestiniens est marqué par une escalade des opérations militaires sionistes, des bombardements, des démolitions de logements, des arrestations et des assassinats, y compris d'enfants.



Ces derniers jours, les rapports de terrain font état d'intensification des frappes aériennes sur plusieurs zones de Gaza et de Cisjordanie. Les bombardements touchent des quartiers résidentiels, des infrastructures civiles et des écoles, causant des pertes humaines et des dégâts matériels considérables. Parmi les victimes figurent des enfants, dont les décès sont rapportés par des sources médicales locales et des organisations humanitaires.

Parallèlement, les opérations de démolition de maisons et de structures palestiniennes se poursuivent, souvent sous prétexte d'absence de permis de construire. Des familles entières se retrouvent sans abri, ajoutant à la précarité déjà forte dans les camps et les villages.

Les arrestations massives font aussi partie du quotidien. Des rafles nocturnes, des interpellations au niveau des checkpoints et descentes dans les camps sont régulièrement signalées. Jeunes, militants et simples civils sont placés en détention administrative, parfois sans inculpation ni procès.

Face à cette situation, les organisations de défense des droits humains alertent sur la détérioration des conditions de vie et appellent à une protection des civils, conformément au droit international humanitaire. Pour des millions de Palestiniens, chaque journée reste rythmée par l'incertitude, la peur et la perte.

Les forces d'occupation israéliennes et les colons ont intensifié leurs violations en Cisjordanie lundi, entraînant la mort d'un enfant et d'un jeune homme et blessant d'autres

personnes à Hébron, coïncidant avec la démolition de maisons et de structures résidentielles à Bethléem et à Jérusalem, et l'arrestation de dizaines de citoyens de diverses régions de Cisjordanie.

À Beit Ummar, au nord d'Hébron, deux hommes ont été tués par balles par les forces d'occupation et des colons près du hameau de « Karmeï Tzur », construit sur des terres appartenant aux habitants. Ils ont agonisé longuement avant que leurs corps ne soient emportés.

Deux autres jeunes hommes ont également été blessés par les forces d'occupation dans la ville et ont été conduits à l'hôpital pour y être soignés.

Dans la ville de Kafr Aqab, au nord de Jérusalem, les forces d'occupation ont démoli une maison de deux étages appartenant au citoyen Nafiz al-Jab'a, qui comprenait un appartement résidentiel et des entrepôts, et un immeuble résidentiel de trois étages appartenant au citoyen Muhammad Zakaria Abu Saïf, dans le quartier d'al-Turi.

À Bethléem, les forces israéliennes ont démoli une maison de plain-pied d'environ 100 mètres carrés.

Plus tard, elles ont démoli une seconde maison de plain-pied habitée, d'une superficie de 140 mètres carrés, dans le même secteur.

Une femme de 50 ans a été blessée ce matin lors d'une agression perpétrée par les forces d'occupation israéliennes au cours d'un raid sur le village de Kafr Qalil.

À l'aube, les forces d'occupation ont pris d'assaut le village, perquisitionné plusieurs maisons, saccagé leur contenu et agressé la femme. Aucune arrestation n'a été signalée.

Les forces d'occupation ont

également arrêté des dizaines de Palestiniens lors de raids menés dans des villes et des villages de différents gouvernorats de Cisjordanie.

L'OLP DÉNONCE UNE STRATÉGIE DE « RECONFIGURATION DÉMOGRAPHIQUE »

Le département des Affaires de d'Al-Quds de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a condamné lundi la démolition par les autorités israéliennes de trois immeubles résidentiels dans la localité de Kafr Aqab, au nord de Jérusalem-Est occupée, estimant qu'elle s'inscrivait dans une politique visant à affaiblir la présence palestinienne dans la ville.

Dans un communiqué, l'instance palestinienne a dénoncé une « politique coloniale systématique » destinée, selon elle, à remodeler la réalité démographique et géographique de Jérusalem au profit du projet de colonisation israélien.

Selon le département, les démolitions de logements ne relèvent plus uniquement de considérations administratives ou juridiques, mais constituent désormais un instrument central d'une stratégie visant à réduire la présence palestinienne dans la ville. L'organisation accuse Israël de priver les Palestiniens de leur droit au logement et à la construction, tout en imposant des conditions de vie susceptibles de les pousser au déplacement forcé ou à l'émigration.

L'OLP affirme que ces démolitions interviennent dans un contexte d'escalade plus large à Jérusalem, marqué, selon elle, par l'accélération de la colonisation, les confiscations de terres, l'intensification des incursions dans l'enceinte

de la mosquée Al-Aqsa et le renforcement des restrictions imposées aux habitants palestiniens.

Le département a également souligné que les quartiers palestiniens situés derrière la barrière de séparation israélienne, notamment Kafr Aqab, faisaient l'objet d'une attention particulière dans le cadre de projets visant, selon lui, à redessiner la carte démographique de Jérusalem et à consolider l'annexion de la ville, une mesure non reconnue par la communauté internationale.

L'organisation palestinienne a estimé que la poursuite des démolitions, des expulsions forcées et des saisies de terres constituait une violation du droit international et menaçait la présence palestinienne à Jérusalem-Est.

Elle a appelé les Nations unies, l'Union européenne et les acteurs internationaux à dépasser les simples condamnations verbales et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces pratiques, assurer une protection internationale aux Palestiniens de Jérusalem et demander des comptes à Israël pour les violations dénoncées.

Israël considère l'ensemble de Jérusalem comme sa capitale indivisible, tandis que les Palestiniens revendiquent Jérusalem-Est, occupée et annexée par Israël, comme capitale de leur futur État. L'annexion de Jérusalem-Est n'a jamais été reconnue par les Nations unies.

DEUXIÈME FRAPPE SUR UN VÉHICULE EN DEUX HEURES À GAZA : UN SECOURISTE TUÉ ET PLUSIEURS BLESSÉS

Un secouriste a été tué et

plusieurs autres personnes ont été blessées, il y a peu, à la suite d'une frappe menée par l'armée israélienne contre un véhicule à l'ouest de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

Selon les correspondants de Wafa, citant des sources médicales, le secouriste Maysara Al-Khawaja a trouvé la mort lorsqu'un avion israélien a visé un véhicule civil dans la zone d'Al-Mawasi, à Khan Younès.

Cette attaque intervient environ deux heures après une autre frappe israélienne contre un véhicule dans le quartier d'Al-Rimal, à l'ouest de la ville de Gaza, qui a coûté la vie à Raghad Achour, élève en classe terminale préparant les examens du baccalauréat, et fait plusieurs blessés à des degrés divers.

73 035 MORTS ET 173 368 BLESSÉS DANS LA BANDE DE GAZA DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023

Des sources médicales dans la bande de Gaza ont annoncé lundi que le bilan de l'offensive israélienne sur le territoire s'est alourdi à 73 035 morts et 173 368 blessés depuis le 7 octobre 2023.

Selon ces mêmes sources, les hôpitaux de la bande de Gaza ont accueilli au cours des dernières 24 heures trois nouveaux morts et onze blessés.

Les sources ont précisé que le nombre total de victimes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, a atteint 1 024 morts et 3 260 blessés, tandis que 784 corps ont été extraits des décombres.

Elles ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes demeurent ensevelies sous les gravats ou gisent encore dans les rues, les équipes de secours et de la défense civile étant toujours dans l'incapacité de les atteindre à ce stade.

L'OCCUPATION PREND D'ASSAUT LE SUD DE BETHLÉEM

Les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut le site touristique des Piscines de Salomon, situé entre la ville d'al-Khader et le village d'Artas, au sud de Bethléem, lundi.

Selon une source locale citée par Wafa, les forces d'occupation ont investi les Piscines de Salomon, se sont positionnées le long des trois bassins, ont bloqué leurs accès et ont empêché toute circulation sur la route principale menant au village d'Artas et au centre-ville de Bethléem.

Découvrez les 5 bienfaits insoupçonnés des graines de sarrasin !

Les graines de sarrasin, généralement moulues pour en faire de la farine, sont riches en protéines et en nutriments essentiels. Elles possèdent ainsi de nombreuses vertus pour la santé. Découvrez lesquelles.

GRAINES DE SARRASIN : QU'EST-CE C'EST ?

Le sarrasin est une céréale d'un point de vue culinaire, mais il s'agit en fait de la graine d'un fruit. Cette graine est de forme triangulaire dont la coque doit être retirée avant d'être consommée. Originaires d'Asie centrale et de Chine, le sarrasin existe sous deux formes : torréfiée et non-torréfiée.

Avec son goût de noisette, la graine de sarrasin est généralement broyée pour produire de la farine à partir de laquelle sont faites les galettes bretonnes. Il est aussi possible de les préparer comme l'avoine et les manger au petit-déjeuner ou de l'ajouter à des soupes.

Ces graines sont riches en protéines et en nutriments essen-



tiels comme le magnésium, le fer, le calcium, le zinc, le potassium et le phosphore. Elles sont aussi riches en vitamines B et E. Les graines de sarrasin sont connues pour leurs nombreux bienfaits pour la santé.

Le sarrasin diminue le taux de mauvais cholestérol

Les graines de sarrasin sont recommandées aux patients atteints de maladies cardiovasculaires, aux personnes souffrant d'hypercholestérolémie ou d'hypertension artérielle.

Elles sont aussi bonnes pour les personnes diabétiques ou souffrant de maladies hépatiques, ou neurodégénératives comme l'Alzheimer. Elles permettent aussi de :

Diminuer le cholestérol sanguin.

D'éliminer les calculs biliaires.

D'inhiber la prolifération cellulaire dans le cadre d'un cancer du côlon.

Diminuer le risque du cancer du sein.

De diminuer le tonus vasculaire et la pression artérielle.

Le sarrasin contient également des composés phénoliques de type flavonoïdes, qui sont connus pour leurs propriétés antioxydantes.

Enfin, dernier atout : le sarrasin ne contient pas de gluten, ce qui permet aux personnes intolérantes de pouvoir en profiter sans soucis. Ces bienfaits sont valables si le sarrasin est utilisé dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée.

Basilic, un puissant antioxydant pour votre corps

Le basilic, bien connu pour son parfum et sa saveur unique, recèle de trésors insoupçonnés pour notre santé. Loin d'être un simple aromate culinaire, il se révèle être un véritable bouclier antioxydant.

C'est une excellente source de vitamines et de minéraux essentiels tels que la vitamine K, la vitamine A, la vitamine C, le calcium, le fer et le potassium. La vitamine K joue un rôle crucial dans la coagulation sanguine et la santé des os, tandis que la vitamine A est importante pour la vision et le système immunitaire.

Un concentré d'antioxydants

Le basilic possède de nombreuses vertus antioxydantes :

Composés phénoliques : le basilic est riche en composés phénoliques, comme les flavonoïdes et les acides phénoliques, qui possèdent de puissantes propriétés antioxydantes. Ces composés aident à neutraliser les radicaux libres dans le corps, réduisant ainsi le stress oxydatif et les dommages cellulaires. Vitamines : le basilic est une excellente source de vitamines, notamment la vitamine C et la vitamine A (sous forme de

bêta-carotène). Ces vitamines sont des antioxydants naturels qui renforcent le système immunitaire et protègent les cellules.

Minéraux : le basilic contient également des minéraux tels que le manganèse, qui joue un rôle crucial dans la défense antioxydante en activant des enzymes antioxydantes dans le corps.

Un allié culinaire aux mille et une vertus

En intégrant le basilic à votre alimentation quotidienne, vous contribuez à :

Lutter contre le vieillissement prématuré : les antioxydants du basilic protègent vos cellules des dommages oxydatifs, retardant ainsi les signes visibles du vieillissement.

Renforcer le système immunitaire : la vitamine C et les autres antioxydants du basilic stimulent le système immunitaire, vous aidant à mieux combattre les infections et les maladies.

Réduire le stress oxydatif : le stress oxydatif est lié à de nombreuses maladies chroniques. Les antioxydants du basilic neutralisent les radicaux libres et protègent vos cellules contre ses effets néfastes.

UN INGREDIENT CLÉ POUR UNE ALIMENTATION SAINE

Conseils d'utilisation

Fraîchement cueilli : le basilic frais conserve ses propriétés antioxydantes optimales. Cultivez-le vous-même ou achetez-le auprès de producteurs locaux.

Varié les plaisirs : explorez les différentes variétés de basilic, chacune possédant sa saveur et ses nuances aromatiques uniques.

Incorporer à vos plats : déposez le basilic frais sur vos salades, pizzas, pâtes ou soupes. Ajoutez-le aux marinades, sauces et vinaigrettes pour une touche de fraîcheur.

Infusion bienfaisante : préparez une tisane relaxante en infusant quelques feuilles de basilic dans de l'eau chaude.

Le basilic est bien plus qu'une simple herbe aromatique. C'est un véritable trésor de bienfaits pour votre santé. En l'intégrant à votre alimentation quotidienne, vous profitez d'une protection antioxydante naturelle et contribuez à votre bien-être général. N'hésitez pas à faire du basilic votre allié santé au quotidien !

Légumes au frigo, des risques pour la santé ?

L'idée que tous les fruits et légumes doivent être conservés au frais est une croyance tenace. En réalité, pour certains légumes, le froid peut accélérer leur dégradation, compromettant leur goût, leur texture, et même leurs qualités nutritives.

Découvrons ensemble quels sont ces légumes et comment mieux les conserver pour préserver toute leur fraîcheur et leur saveur.

Quels légumes ne doit-on pas conserver au réfrigérateur ?

Pommes de terre et patates douces : le froid les rend granuleuses à la cuisson.

Citrouilles, courges et cucurbitacées : elles perdent leurs saveurs et leur texture au frigo.

Concombres : ils deviennent mous et flétrissent.

Tomates : elles deviennent insipides, farineuses et molles.

Aubergines : elles cessent de mûrir et peuvent même voir leurs parois cellulaires se briser.

Oignons et ail : ils ramollissent, séchent et l'ail peut germer.

Avocats : ils deviennent mous et perdent leur saveur

D'autres exemples

Bananes : elles noircissent plus vite au frigo.

Fruits exotiques : Beaucoup de fruits exotiques sont sensibles

aux basses températures, ce qui peut les endommager. Le froid peut provoquer des taches sur la peau et altérer la texture interne, rendant les fruits moins savoureux. Ces fruits développent souvent leur goût optimal à température ambiante.

Kiwis : ils continuent de mûrir après leur récolte. Le froid du réfrigérateur ralentit ce processus, ce qui peut empêcher les fruits d'atteindre leur pleine saveur et texture.

Melons et cerises : ils perdent leur saveur et leur odeur

Que faire à la place ?

Pour ces légumes sensibles, privilégiez un endroit frais et

sec, comme un placard aéré ou un panier à fruits.

Quels légumes sont à mettre au réfrigérateur ?

Liste des légumes qui peuvent être conservés au frigo :

Champignons, choux, poireaux, salades, navets, asperges, haricots, carottes, brocolis.

Cependant, le réfrigérateur est beaucoup moins approprié pour les fruits, qui se conservent presque tous très bien à température ambiante. Les seules exceptions sont les fruits rouges, qui se détériorent rapidement et doivent être consommés peu de temps après l'achat.

Protéine d'amande, Bienfaits insoupçonnés pour une santé éclatante

La protéine d'amande est une source de protéine végétale riche en nutriments essentiels pour l'organisme. Les amandes contiennent une teneur élevée en protéines, avec environ 20% de protéines par poids sec. Les protéines d'amande sont également riches en acides gras insaturés, en vitamines et en minéraux.

DE LA GRAINE À LA POUDRE, LES ÉTAPES CLÉS DE SA FABRICATION

La protéine d'amande est un produit végétal issu d'amandes soigneusement choisies, pressées à froid, broyées, puis réduites en poudre selon un processus naturel. Elle est sans gluten et hypoallergénique, ce qui la rend accessible à tous, même aux personnes atteintes d'allergies alimentaires

AVANTAGES POUR LA SANTÉ

Les protéines d'amande ont de nombreux avantages pour la santé, notamment :

Aide à la musculation : les protéines d'amande contiennent des acides aminés essentiels pour la construction et la réparation musculaire.

Aide à la perte de poids : un allié pour la perte de poids, elles sont riches en fibres et en protéines, ce qui contribue à une satiété durable et à une diminution de la faim.

Aide à la santé cardiovasculaire : Elles contiennent des acides gras insaturés qui peuvent aider à réduire les niveaux de cholestérol dans le sang.

Aide à la santé digestive : riches en fibres, elles peuvent améliorer la régulation intestinale et réduire les symptômes de constipation.

COMMENT CONSOMMER LES PROTÉINES D'AMANDE ?

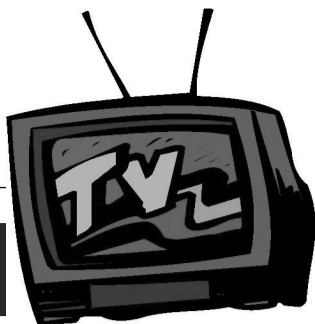
Les protéines d'amande peuvent être consommées sous forme de poudre, de beurre d'amande ou de purée. Voici quelques façons de les consommer :

Shaker : ajoutez 25g de protéine d'amande à 350ml de boisson végétale et mélangez bien.

Smoothie : ajoutez-les à votre smoothie préféré pour ajouter une source de protéine végétale.

Cuisine : utilisez les protéines d'amande pour préparer des mueslis, des cakes, des biscuits et d'autres pâtisseries.

En résumé, les protéines d'amande sont une source de protéine végétale riche en nutriments essentiels pour l'organisme. Elles ont de nombreux avantages pour la santé, notamment pour la musculation, la perte de poids, la santé cardiovasculaire et la santé digestive.



Selection du jour

TF1

20h10

Koh-Lanta

Présenté par : Denis Brogniart

La grande Finale de «Koh-Lanta, la Reliques du Destin» a sonné ! Dans une saison marquée par l'antre du destin et ses poteries, l'adage «tout est possible dans Koh-Lanta» n'a jamais été aussi vrai : épreuves, conseils, votes, tout a été incertain voire complètement chamboulé au fil de l'aventure ! Mais dans la course pour devenir l'ultime aventurier, l'issue restera la même car «à la fin, il n'en restera qu'un !». Alors, qui tiendra en équilibre le plus longtemps sur les mythiques poteaux et pourra choisir son co-finaliste ?



5

20h05

Si j'étais sage-femme

Réalisateur : Lorraine Canayer

Chaque seconde dans le monde, quatre enfants naissent. Pour certaines mères, ce moment est synonyme de joie, pour d'autres de parcours du combattant ou d'instant le plus risqué de leur vie. Et dans bien des cas, une sage-femme accompagne ce premier instant. Dans ce documentaire, la journaliste et mère de deux enfants Sidonie Bonnet part en immersion dans un métier essentiel, exercé sur quatre continents, en France, au Sénégal, au Guatemala et au Népal, pour comprendre ce que la naissance révèle de nos sociétés. D'un pays à l'autre, les contextes, les moyens et les pratiques changent, mais ce sont les mêmes peurs, les mêmes urgences, les mêmes émotions au moment d'accueillir la vie.



taire, la journaliste et mère de deux enfants Sidonie Bonnet part en immersion dans un métier essentiel, exercé sur quatre continents, en France, au Sénégal, au Guatemala et au Népal, pour comprendre ce que la naissance révèle de nos sociétés. D'un pays à l'autre, les contextes, les moyens et les pratiques changent, mais ce sont les mêmes peurs, les mêmes urgences, les mêmes émotions au moment d'accueillir la vie.

2

20h10

Marc Bloch, l'entrée au Panthéon

Présenté par : Julian Bugier

Ce 23 juin 2026, quatre-vingt-deux ans après son assassinat par la Gestapo en 1944, l'historien et résistant Marc Bloch entre au Panthéon accompagné de son épouse Simonne Bloch, née Vidal. Cette panthéonisation honore «l'oeuvre, l'enseignement et le courage» d'un éminent savant qui a renouvelé en profondeur l'historiographie française et fut aussi un grand résistant qui a donné sa vie pour que la France redevenue libre. Cette cérémonie nationale, présidée par le président de la République, raconte et célèbre Marc Bloch, et met en lumière l'héritage immense de cet intellectuel devenu la figure tutélaire des historiens d'aujourd'hui.



panthéonisation honore «l'oeuvre, l'enseignement et le courage» d'un éminent savant qui a renouvelé en profondeur l'historiographie française et fut aussi un grand résistant qui a donné sa vie pour que la France redevenue libre. Cette cérémonie nationale, présidée par le président de la République, raconte et célèbre Marc Bloch, et met en lumière l'héritage immense de cet intellectuel devenu la figure tutélaire des historiens d'aujourd'hui.

3

20h10

Les bois assassins

Avec Hélène de Fougerolles, Soufiane Guerrab, Raïka Hazanavicius, Aurélien Vacher, David Ayala, Sylvie Orcier, Olivier Bonjour, Edwina Zajdermann, Mailys Fiston... et Corneliu Dragomirescu

Après une altercation avec sa hiérarchie, Malik Dahmani (Soufiane Guerrab), capitaine de police à Créteil, est contraint de quitter son poste et se retrouve exilé dans un village isolé des Cévennes. Frustré par cette rétrogradation, il aspire désespérément à retourner à son ancienne vie et au rythme trépidant de la ville. Cependant, son quotidien monotone prend un tournant dramatique lorsqu'il découvre le corps d'un homme abattu, un événement macabre qui entraîne une enquête criminelle complexe.



6

20h10

Portugal - Ouzbékistan

Commentaires : Samuel Umtiti, Julien Brun

À l'occasion de la 2e journée de la phase de groupes de la Coupe du monde 2026, le Portugal et l'Ouzbékistan s'affronteront dans une rencontre où l'enjeu sera déjà important pour la suite de la compétition. Après leur entrée en lice, les deux sélections chercheront à obtenir un résultat positif afin de se rapprocher d'une qualification pour la phase à élimination directe.



9

20h25

Hallyday par David

Réalisateur : Vanessa Antelme

Pendant plus d'un an, de Paris à Los Angeles, David Hallyday a accepté d'ouvrir les portes de son intimité et de son clan. L'artiste se livre ici comme jamais sur son histoire d'homme, de fils, de mari, de frère et de père. Entre des archives personnelles et la parole rare de son premier cercle, de sa mère Sylvie Vartan, sa femme Alexandra Smet à sa soeur Laura Smet en passant par ses amis, Florent Pagny et Pascal Obispo, un récit inédit sur une vie et sur cette famille dont David Hallyday se révèle aujourd'hui le pilier.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

2000 LES PAYS-BAS et l'Allemagne vont restituer environ 2 000 objets historiques au Ghana.

IRAN-ÉTATS-UNIS

La délégation iranienne rentre à Téhéran après 18 heures de discussions

La délégation iranienne a quitté la Suisse pour Téhéran hier, après près de 18 heures de négociations intensives et de consultations, a rapporté la chaîne publique iranienne IRIB.

La délégation, dirigée par le président du Parlement iranien et négociateur en chef, Mohammad Bagher Qalibaf, est partie à l'issue du Sommet du lac des Quatre-Cantons (Lake Lucerne Summit) tenu à Burgenstock. Plus tôt, les médiateurs, le Qatar et le Pakistan, ont indiqué que les discussions s'étaient déroulées dans une « atmosphère positive et constructive » et avaient permis de réaliser des « progrès encourageants ». Les médiateurs ont précisé que les parties avaient convenu de plusieurs mécanismes destinés à faire avancer les négociations vers un accord final, notamment la création d'un Comité de haut niveau, la mise en place de groupes de travail techniques et l'adoption d'une feuille de route de 60 jours menant à un accord définitif. Les discussions techniques devraient se poursuivre plus tard cette semaine afin de résoudre les questions encore en suspens.

LES POURPARLERS EN SUISSE «NE SONT PAS TERMINÉS», SELON DES SOURCES PAKISTANAISES

Il y a « très peu » de chances que les pourparlers suspendus entre les États-Unis et l'Iran reprennent dimanche en Suisse, mais les discussions « ne sont pas terminées », ont déclaré des sources gouvernementales pakistanaises à Anadolu. « Il est très tard maintenant et tout le monde est fatigué. Par conséquent, il y a très peu de chances pour une reprise du second tour des pourparlers aujourd'hui (dimanche) », a déclaré une source proche du processus de médiation. « Mais ce n'est pas terminé », a souligné cette même source, sans préciser quand le second tour des négociations aurait lieu. À 19h30 GMT, le second tour des pourparlers n'avait toujours pas commencé. Les médias iraniens ont rapporté que Téhéran avait refusé de reprendre le second tour en signe de protestation contre une nouvelle publication sur les réseaux sociaux du président américain Donald Trump, dans laquelle il a exhorté l'Iran à « immédiatement empêcher ses forces supplétives hautement rémunérées au Liban de causer des problèmes », faute de quoi Washington « frappera à nouveau Téhéran très durement ». Des responsables pakistanais et qatariens sont en contact avec les négociateurs iraniens et tentent de les convaincre de reprendre les pourparlers, a déclaré plus tôt une source à Anadolu. Les délégations américaine et



iranienne, dirigées par leurs chefs de délégation respectifs, le vice-président JD Vance et Bagher Qalibaf, ont tenu une première session de 100 minutes de pourparlers directs très attendus à Burgenstock, en Suisse, afin de discuter des moyens de mettre en œuvre le mémorandum d'entente d'Islamabad signé le 17 juin.

LA SUISSE SALUE LES AVANCÉES CONSTRUCTIVES RÉALISÉES LORS DU SOMMET IRANO-AMÉRICAIN DE BURGENSTOCK

La Suisse a salué lundi les progrès accomplis lors des discussions entre les États-Unis et l'Iran à Burgenstock, notamment la création d'un comité de haut niveau et l'adoption d'une feuille de route visant à parvenir à un accord

final dans un délai de 60 jours.

Dans un communiqué, le ministère suisse des Affaires étrangères a indiqué avoir pris note de la déclaration conjointe publiée par le Qatar et le Pakistan, qui ont joué le rôle de médiateurs entre Washington et Téhéran dans le contexte du conflit au Moyen-Orient.

« Le facilitateur suisse se félicite des progrès constructifs réalisés lors des négociations diplomatiques intensives qui se sont poursuivies tout au long de la nuit du 21 au 22 juin à Burgenstock entre les médiateurs, l'Iran et les États-Unis », a déclaré le ministère. La Suisse a également salué la création, par les parties, d'un comité de haut niveau sur la base d'un protocole d'accord. « Il s'agit d'une avancée positive, qui contribuera à structurer la

prochaine phase du processus politique et technique », a indiqué le ministère.

Elle a également salué l'accord sur une feuille de route destinée à parvenir à un accord final dans un délai de 60 jours, estimant qu'il « crée les conditions nécessaires à la reprise immédiate de nouvelles discussions techniques ».

Le ministère a souligné que la Suisse restait prête à soutenir ce processus, conformément à sa tradition de bons offices.

« Notre objectif est que notre diplomatie contribue à la désescalade, à la stabilité et à la paix », conclut le communiqué.

R.I

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le retrait de l'Algérie de la liste du GAFI, une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures de l'Etat en faveur de la transparence financière

Des experts en économie et en finance ont mis en avant l'importance du retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), décidé vendredi à l'unanimité par les membres de la plénière du Groupe, estimant qu'il s'agit d'une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière au titre de la dynamique de réforme visant à développer l'économie nationale et à améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie. Dans ce cadre, l'expert en régulation financière et bancaire, Idir Saci, a indiqué que le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI est le résultat des importantes mesures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ayant été renforcées par l'Algérie ces dernières années à travers une série de « dispositions correctives » mises en place principalement au niveau de la Banque d'Algérie pour encadrer les transactions en espèces avec les banques, citant tout particulièrement l'adoption par les hautes autorités du pays de plusieurs décisions relatives aux transferts financiers liés aux importations et la mise en œuvre de la procédure KYC (connaissance du client) au niveau des banques et d'Algérie Poste. La décision du GAFI est également le fruit de la « dynamique de réforme » enregistrée sur le plan législatif depuis 2024, dans le cadre du renforcement de la gouvernance financière, a ajouté l'expert, notant que les pouvoirs de la Cellule de traitement du renseignement financier ont été renforcés, parallèlement aux instructions de la Banque d'Algérie, de manière à garantir une plus grande rigueur dans le respect des règles de transparence des transactions financières et bancaires, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine. Pour sa part, l'expert en développement économique, Abderrahmane Hadeff, a souligné que cette décision constitue une étape importante dans le processus de réformes économiques et financières en cours en Algérie et une

reconnaissance internationale explicite de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière, lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et adapter le système national aux standards internationaux.

Le retrait de l'Algérie de la liste grise constitue un indicateur fort du rétablissement de la confiance internationale dans l'environnement financier national et de la capacité des institutions algériennes à répondre aux exigences de réforme et de modernisation conformément aux standards internationaux, a-t-il soutenu.

M. Hadeff a, par là même, rappelé « le processus de réforme global et continu » engagé par l'Algérie au cours des dernières années en vue de renforcer le cadre législatif et réglementaire, de développer les mécanismes de contrôle et de supervision financière, d'améliorer les systèmes de traçabilité et de conformité et de moderniser les procédures relatives à la connaissance des clients et à la surveillance des opérations financières et commerciales. Il a ajouté que les mesures prises ont également porté sur le renforcement de la coopération entre les différentes instances internationales, le système du registre de commerce et la modernisation des règles encadrant l'exercice des activités économiques, contribuant ainsi au renforcement de la transparence des transactions économiques et commerciales. Selon lui, la décision du GAFI traduit aussi la qualité, l'efficacité et la capacité du système législatif algérien à s'adapter rapidement aux exigences internationales.

En effet, la révision de plusieurs textes législatifs et réglementaires et la promulgation de nouvelles législations démontrent la capacité de l'Algérie à développer un environnement juridique conforme aux normes internationales et mieux adapté aux mutations de l'économie mondiale, a-t-il expliqué. De son côté, le professeur d'é-

conomie, Slimane Nacer, s'est félicité du retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI, assurant qu'il aura un impact positif sur l'économie nationale et, plus particulièrement, sur l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers et l'amélioration de son climat des affaires, faisant remarquer que la sortie de l'Algérie de cette liste permettra de lever les obstacles auxquels pourraient être confrontés les opérateurs économiques algériens à l'étranger. Rappelant les nombreuses mesures prises récemment par l'Algérie dans les domaines bancaire et financier et en matière de régulation des pratiques commerciales et de création d'entreprises, M. Nacer a affirmé que la décision du GAFI envoie un signal fort quant à l'engagement de l'Algérie à respecter toutes les conditions internationales en lien avec la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et en faveur de la transparence des transactions financières et économiques.

Pour rappel, l'Algérie a été retirée vendredi de la liste grise du Groupe d'action financière, lors de sa réunion au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

La décision de retrait de l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée (liste grise) a été adoptée à l'unanimité par les membres de la session plénière du GAFI.

Cette session historique a été marquée par la participation de la délégation algérienne, conduite par le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebbou, ce qui témoigne de l'importance stratégique accordée par l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enjeux liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruc-

tion massive, ainsi qu'à la consécration de la transparence financière.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, ses remerciements au secteur des finances et à la Banque d'Algérie pour leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI).

Le président de la République a adressé ses remerciements au ministre des Finances et au Gouverneur de la Banque d'Algérie, en particulier, et à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur des finances, en général, pour « leurs efforts ayant permis à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) », précise le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également « rappelé, à l'occasion de cette grande réalisation, que la réputation de l'Algérie avait été fortement entachée sur le plan international en raison des dépassements financiers qui prévalaient avant 2019 », soulignant que « cette décision constitue une reconnaissance internationale attestant que l'Algérie s'est aujourd'hui, définitivement et de manière irréversible, affranchie de l'ère du blanchiment d'argent et des crimes liés aux mouvements de capitaux ».

Le président de la République a en outre « enjoint aux ministres des Finances et de la Justice d'œuvrer avec rigueur et fermeté à prévenir tout dépassement dans les transactions financières à l'avenir et de garantir la transparence, notamment à la lumière des réformes économiques, financières et judiciaires engagées par l'Algérie depuis l'élection du président de la République en 2019, et conformément à son engagement à consolider la réputation de l'Algérie à l'échelle internationale, à tous les niveaux », ajoute la même source.

B.KH